

1994 • 2014

20 ANS DE SOLIDARITÉ, D'URGENCE
ET DE DÉVELOPPEMENT

Coordination SUD

Solidarité Urgence Développement



Cet ouvrage est un regard sur les 20 ans de Coordination SUD. Il ne prétend pas à l'exhaustivité. L'histoire est faite d'acteurs qui ont tous un point de vue subjectif.

Comité de pilotage de l'ouvrage :

Roland Biache, Jean-Jacques Boutrou, Philippe Chabasse, Lucien Cousin, Patrick Edel, Adeline Mazier

Coordination :

Bénédicte Bimoko, Bénédicte Hermelin, Adeline Mazier

Rédacteur principal :

Raphaël Mège

Rédacteurs :

Roland Biache (Solidarité laïque), Alain Boinet (Solidarités international – CHD), Bénédicte Hermelin (Coordination SUD), Karine Meaux (Coordination SUD), Fanny Passicos (Clong-Volontariat), Bernard Pinaud (CCFD-Terre solidaire), Pascale Quivy (Crid), Christian Reboul (Oxfam-France), Jean-Louis Vielajus (Coordination SUD)

Création graphique et illustrations : Céline Kern • agence Relations d'utilité publique

Décembre 2014 – Publié avec le soutien financier de l'AFD. Les propos tenus n'engagent pas l'Agence française de développement.

Coordination SUD - 14 passage Dubail 75010 Paris - sud@coordinationsud.org - www.coordinationsud.org

DEVOIR DE MÉMOIRE

Le choix s'offrait à nous pour marquer les 20 ans de Coordination SUD : soit embrasser l'avenir avec un grand colloque sur les enjeux de l'après 2015 pour le développement et le climat ; soit regarder le passé en cheminant au long des diverses étapes de notre vie associative et collective. L'avenir, nous aurons l'occasion de le suivre et de le provoquer lors des nombreux rendez-vous de l'année 2015, pour les objectifs et le financement du développement durable comme pour le Sommet Paris climat 2015. Nous avons choisi d'écrire et de donner à relire le passé, nos 20 ans. Pour en conserver le souvenir. Pour en tirer les leçons. Et pour puiser dans cette histoire les ressorts pour demain.

En vue de tirer les fils de cette histoire commune, nous avons pris le parti d'identifier 20 dates pour traiter de 20 sujets clés qui ont façonné l'identité et l'engagement de Coordination SUD. Ce chemin est marqué de plusieurs fils rouges.

La structuration progressive de l'acteur collectif français de solidarité internationale et son ouverture progressive aux organisations issues de la migration et à de nouveaux collectifs.

La « professionnalisation » des ONG, en réponse aux besoins de renforcement des capacités, de valorisation de l'efficacité et de la transparence.

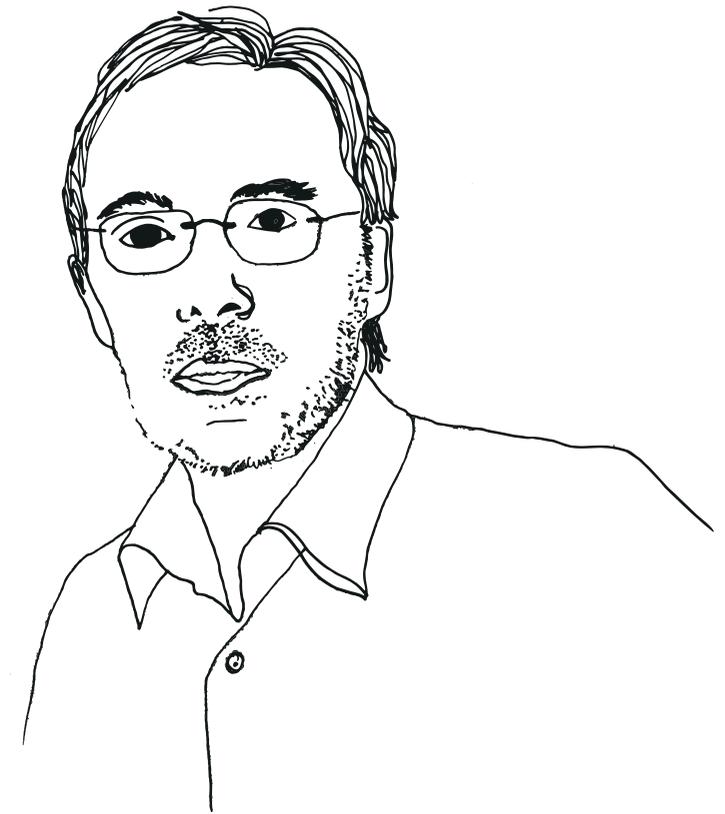
L'engagement collectif international : ouverture européenne avec Concord, puis à la société civile mondiale dans les espaces du Forum social mondial ou avec la construction du Forum international des plates-formes nationales d'ONG (FIP) et la conception de la diplomatie non gouvernementale.

L'évolution des activités des ONG : quand l'éducation au développement opte pour la citoyenneté et la solidarité internationale ; quand « développeurs » et humanitaires se rejoignent sur les enjeux d'urgence, de réhabilitation et de développement et en réponse aux situations de conflit ; quand, avec le volontariat, « on en apprend beaucoup et plus particulièrement sur soi-même ».

L'expérience du dialogue avec les pouvoirs publics au cours des 30 ans qui séparent la création de la Commission Coopération Développement de celle du Conseil national du développement et de la solidarité internationale.

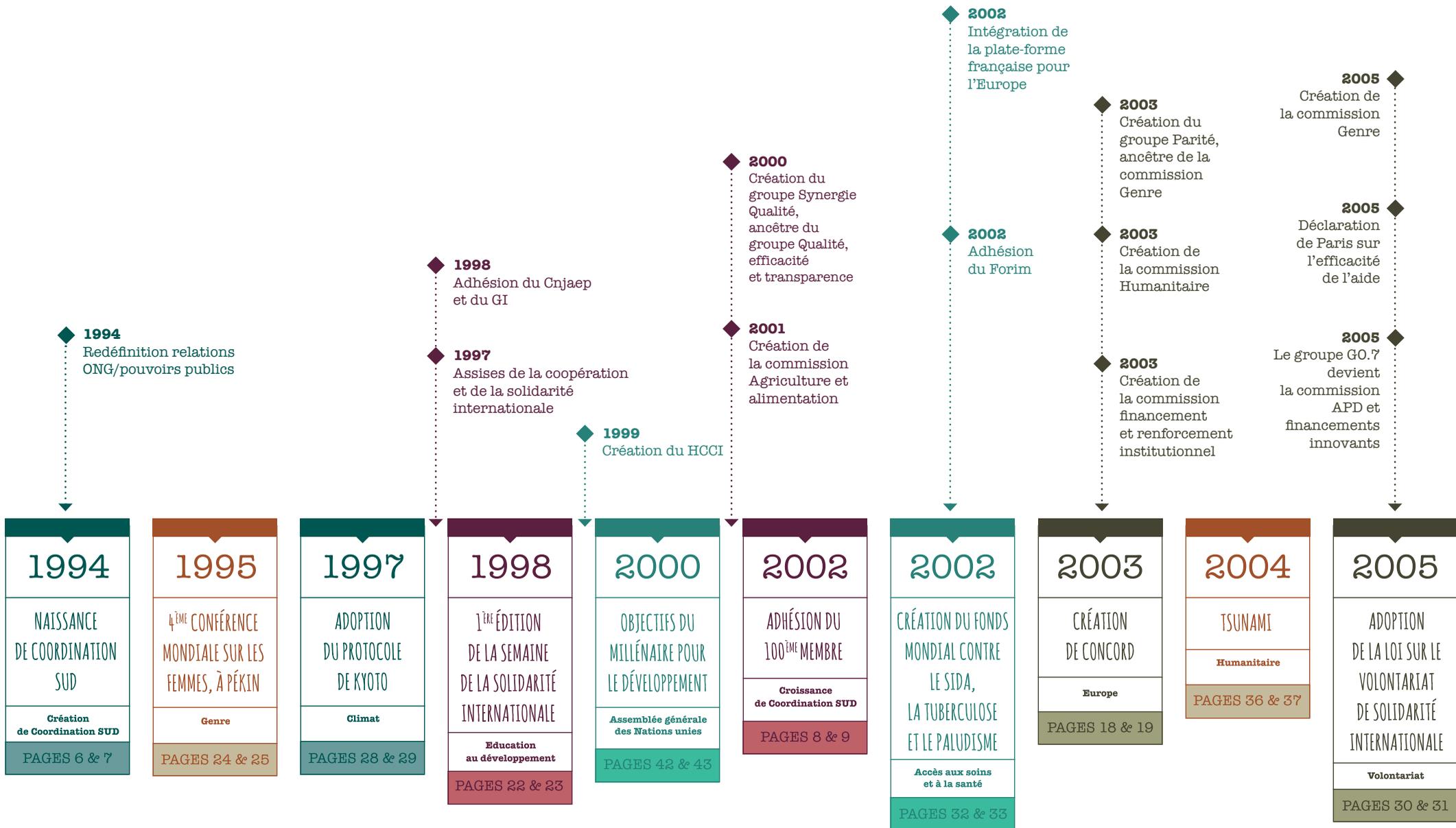
L'engagement pour peser sur les politiques publiques au service de la réduction de la pauvreté et des inégalités (agriculture, santé, climat, genre, etc.).

Tous les auteurs des analyses et témoignages de cet exercice de mémoire - venant des associations ou des pouvoirs publics - ont participé activement aux moments clés racontés. Bien d'autres encore ont participé à cette histoire et l'ont construite. Merci à chacune et chacun d'entre eux (membres, anciens ou actuels administrateurs et salariés) pour leur engagement et pour leur contribution à « faire » Coordination SUD. Et bienvenue à celles et ceux qui vont construire les années à venir et qui contribueront à leur tour à renouveler notre mandat collectif : celui de faire vivre la solidarité internationale dans un monde de plus en plus inégalitaire et aux ressources limitées qu'il nous faut partager.



Jean-Louis Vielajus

Président de Coordination SUD de 2008 à 2014



◆ **2007**
Suppression
du HCCI et
de la CCD

◆ **2007**
Le groupe
Sida devient
la commission
Santé et
développement

◆ **2007**
Création
de la commission
Climat

◆ **2010**
G8 et G20
en France

◆ **2010**
Inscription de la
parité au Conseil
d'administration
dans les statuts

◆ **2009**
Création des
clubs métiers RH,
communication et
ONG-entreprises

◆ **2009**
Création
du Conseil
stratégique pour
la coopération non
gouvernementale

◆ **2014**
150^{ème} membre de
Coordination SUD

◆ **2014**
Création du CNDSI



Apparu dans les années 1960, le mouvement des associations françaises de solidarité internationale s'est développé dans son hétérogénéité au cours des années 1970 et 1980, avec l'émergence de nouveaux acteurs sur le terrain de l'urgence notamment. Le début des années 1990 marque un tournant : les ONG représentent désormais une force structurée, qui se professionnalise et s'affirme au plan politique, y compris sur la scène internationale. La participation de nombre d'entre elles à la conférence de Rio sur l'environnement, en 1992, en tant qu'actrices et représentantes de la société civile, en est une illustration fameuse.

Mais les ONG françaises présentent aussi un visage très morcelé. Cette fragmentation suscite la création, au cours des décennies 1970 et 1980, de différents collectifs thématiques ou sectoriels, où l'on retrouve d'un côté des structures entièrement dédiées à l'action internationale (les « développeurs » avec le Crid - Centre de recherche et d'information pour le développement, les « urgentistes » avec la Coordination d'Agen, les associations de volontaires avec le Clong Volontariat), et de l'autre des acteurs d'autres horizons dont une partie de l'action est tournée vers l'international (le Cnajep - Conseil national des associations de jeunesse et d'éducation populaire, le CNJD - Commission nationale de la jeunesse pour le développement, et le Cled - Comité laïque pour l'éducation au développement).

Ces collectifs éprouvent très tôt le besoin de se rassembler dans un cadre commun pour mieux gérer leur relation aux pouvoirs publics. Deux expériences sont menées successivement : l'Intercollectif des associations de solidarité internationale et de développement au début des années 1980, puis le Comité de liaison des organisations de solidarité internationale (Closi) en 1990, mais l'un comme l'autre connaissent de vifs débats internes qui ont raison de leur unité. Coordination SUD (Solidarité, Urgence, Développement) naît en 1994 du souhait de la famille « solidarité internationale » (le Crid, le Clong Volontariat et la Coordination d'Agen devenue ensuite la CHD - Coordination humanitaire et développement) de se remobiliser en affirmant leur propre voix.

La tenue en octobre 1997 des Assises de la coopération et de la solidarité internationale, organisée conjointement avec l'Association des présidents de Conseils généraux, Cités unies France, le Closi et le CFSI, contribue à imposer Coordination SUD dans le paysage français de la solidarité internationale. Progressivement, les autres collectifs historiques la rejoindront, suivis par d'autres de création plus récente.



Lucien Cousin

Responsable du service des ONG (DEV/IVA) au ministère de la Coopération, de 1994 à 1999

CAP AU SUD !

« Du côté des services publics en charge de la coopération, on considérait assez fréquemment que la coopération internationale était affaire de professionnels issus des cadres de la coopération bilatérale. Aussi les associations n'étaient-elles pas vraiment attendues dans ce monde de la coopération. La dynamique des ONG obtiendra une reconnaissance plus large grâce à l'alternance politique de 1981. Des responsables administratifs et politiques vont alors travailler avec les principales associations, mouvements de jeunesse, d'éducation et avec les premiers collectifs d'ONG. Créée en 1984, la Commission Coopération Développement (CCD) sera la première instance de dialogue permanent et la pièce structurante des rapports entre l'État et les associations.

Malgré des conceptions parfois différentes de la solidarité et du développement, l'Etat et les ONG allaient trouver de bonnes raisons de collaborer :

- Les pouvoirs publics jugeaient les ONG françaises trop dispersées pour peser, à leurs côtés, dans les rapports internationaux. Ils souhaitaient des interlocuteurs moins nombreux et plus professionnels, tout en reconnaissant leur capacité de mobilisation et de sensibilisation de l'opinion publique française. On escomptait d'une « nouvelle contractualisation » entre Etat et ONG la possibilité de regrouper les forces associatives, de mutualiser leurs ressources, d'agir plus collectivement, pour plus d'efficacité et de visibilité sur le terrain.
- Les associations, partiellement regroupées en différents collectifs, comprenaient quant à elles qu'il valait mieux jouer plus collectif pour ouvrir plus largement la porte de l'administration, et ainsi obtenir plus d'informations, se voir confier une plus grande place dans la coopération non-gouvernementale, et obtenir des subventions mieux adaptées à des actions plus complexes.

La partie associative devait pouvoir se présenter dans ces nouvelles instances paritaires avec des positions et des propositions communes, ce qui demandait un travail de suivi en amont comme en aval et une structure appropriée pour le faire. C'est bien ce à quoi devait répondre la création de Coordination SUD en 1994, la même année que la mise en marche de la nouvelle contractualisation.»

LA DIVERSITÉ DANS L'UNITÉ

« Avant Coordination SUD existait le Closi, qui regroupait six collectifs agissant totalement ou partiellement dans le champ de la solidarité internationale, et que je présidais. Quand, en 1993, le ministère des Affaires étrangères nous a proposé d'établir un groupement d'intérêt public chargé de gérer les ressources publiques affectées aux ONG, les membres du Closi se sont divisés. Faute de consensus, j'ai présenté ma démission, entraînant le départ immédiat de la Coordination d'Agen, du Crid et du Clong Volontariat. Dans un bistrot voisin, ces trois collectifs ont aussitôt après décidé de constituer un nouvel ensemble. Coordination SUD était née, son nom rappelant ses composantes essentielles : Solidarité - Urgence - Développement.

Dès le départ, Coordination SUD regroupait des acteurs très différents, poursuivant des objectifs divers et couvrant un éventail idéologique très ouvert, qui dans le passé, avait été source de tensions assez vives. Elles se sont apaisées dans le cadre de Coordination SUD. Nos priorités étaient de plusieurs ordres. Il s'agissait d'abord de rassembler les organisations dont l'ensemble des activités était tourné vers le Sud, avec un enjeu spécifique sur la question de l'accès aux financements. Nous voulions aussi créer un dialogue régulier et soutenu avec les pouvoirs publics, et être associés aux discussions sur les sujets concernant les pays en développement. Il y avait enfin un impératif de formation et d'information des membres.

Les Assises de la coopération et de la solidarité internationale, organisées en octobre 1997 par l'Association des présidents de Conseils généraux, Cités Unies France, le Closi, le CFSI et Coordination SUD, permettront à cette dernière d'être reconnue comme l'acteur pivot des relations entre associations et pouvoirs publics. Ces Assises déboucheront sur un « Livre blanc » qui proposait notamment la création d'un Haut conseil de la coopération internationale, donneront naissance à la Semaine de la solidarité internationale, et permettront un rapprochement avec les collectivités territoriales.

Elles scelleront l'apaisement des relations avec le Closi, qui disparaîtra l'année suivante. Considérant que ma tâche était terminée, j'ai alors quitté mes fonctions de président. »



Jean-Paul Vigier

Premier président de Coordination SUD

1994

NAISSANCE
DE COORDINATION
SUD

Création de
Coordination SUD



DR



DR

ÉLARGISSEMENT ET RECONNAISSANCE

Dès sa création en 1994, une partie des associations membres de ses collectifs fondateurs (Crid, Clong Volontariat, Coordination d'Agen) intègrent Coordination SUD. Dans les années qui suivent, elles sont rejointes par d'autres organisations, certaines via les collectifs fondateurs, d'autres en tant qu'adhérents directs. Toutes ensemble, elles composent un paysage aux multiples nuances, englobant des thématiques variées : santé, agriculture, eau, pauvreté, droits, enfance, commerce équitable, éducation... Des associations et collectifs issus parfois d'autres horizons les rejoignent dans les années qui suivent : le Cnajep et le Groupe Initiatives en 1998, le Forim (Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations) en 2002, Solidarité laïque en 2005... Cette ouverture reflétait le souhait, dès le départ, de toucher une large palette d'acteurs associatifs. Dès sa création, les statuts de Coordination SUD précisait en effet la volonté des fondateurs d'ouvrir les portes du collectif à « *l'adhésion des associations qui ont la majeure partie de leurs activités tournées vers la solidarité internationale* » et à

« *la concertation avec les autres regroupements associatifs existant en France* », en particulier « *autour des questions de jeunesse ou d'éducation populaire tournées vers la solidarité internationale* ».

Cette période voit aussi la reconnaissance de Coordination SUD par les pouvoirs publics et par ses pairs, collectifs associatifs. En 1999, Hubert Prévot, son président depuis 1997, est nommé au Conseil de surveillance de l'Agence française de développement, et élu président de la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA).

En 2002, Coordination SUD passe le cap des 100 membres. Cette année-là, les ONG regroupées dans la Plate-forme française pour l'Union européenne, animée par le CFSI, décident de l'intégration de la Plate-forme et de l'ensemble de ses membres dans Coordination SUD. Du fait de cette adhésion de plusieurs membres en même temps, impossible d'identifier le 100ème !

L'ADHÉSION DU FORIM

« Le Forum des organisations de solidarité internationale issues des migrations (Forim) est le sixième et dernier collectif à adhérer, en 2002, à Coordination SUD. Fortes de leur diversité – plus de trente pays représentés à l'époque au sein des organisations de solidarité internationale issues de l'immigration, regroupées dans ses fédérations et collectifs membres –, les associations de migrant-e-s ont rejoint ainsi la grande famille des OSI françaises. Passerelles entre les pays d'origine et la France, actrices de développement et d'intégration, elles incarnent une profonde unité et une continuité dans la chaîne des solidarités d'un espace à l'autre. »



Khady Sakho Niang
Présidente du Forim



CONTRIBUER À DES ÉCHANGES

« Créé en novembre 1993, le Groupe initiatives est un collectif d'associations professionnelles de coopération internationale et d'appui au développement qui se sont réunies afin d'unir leurs expériences et leurs savoir-faire pour réfléchir, agir et proposer. Il rejoint Coordination SUD en 1998 afin de contribuer à des échanges et à une réflexion autour d'enjeux et de problématiques communes de coopération et de développement, de proposer et participer à des actions mutualisées de plaidoyer et de dialogue avec les pouvoirs publics français et européens. »

Christian Lespinsats
Président du Groupe initiatives

2002

ADHÉSION DU
100^{ÈME} MEMBRE

**Croissance de
Coordination SUD**



David Lopez

Secrétaire général du Cnajep

UNE ÉDUCATION POPULAIRE TOURNÉE VERS LE SUD

« Depuis toujours, les associations d'éducation populaire et de jeunesse développent des actions de solidarité internationale. Les mots diffèrent suivant les époques. De la coopération au développement, de l'action collective au renforcement de capacités de la société civile, les membres du Cnajep ont toujours agi avec des associations locales au Sud. En 1998, ils ont naturellement rejoint Coordination SUD pour mettre en avant l'éducation populaire et pour débattre et agir avec d'autres, proches et différents. Micro-projets de jeunes et moins jeunes, éducation populaire comme outil démocratique, sociétés civiles actrices... et tant d'autres pratiques et concepts partagés et discutés. Depuis vingt ans, Coordination SUD permet cela et porte une parole collective. »

UNE CONTRIBUTION AUX POLITIQUES PUBLIQUES

« Pour leur part, les associations sont de plus en plus impliquées dans les politiques publiques, tout en affirmant leur indépendance. Il n'est plus guère de domaines où l'intervention associative ne joue un rôle : interpellation, proposition, cogestion parfois. Beaucoup de lois nouvelles sont inspirées par des « groupes de citoyens ». Des pans entiers des politiques publiques mettent en jeu une coopération entre Etat et associations, sans oublier le rôle croissant des partenariats entre collectivités locales et associations. Et cela pas seulement dans le domaine social ou humanitaire mais dans bien d'autres, où cependant, la tradition parle de « pouvoirs régaliens ». Des milliers d'associations contribuent à l'évolution de la politique de la justice, la politique de coopération internationale, la politique de la ville... »

Hubert Prévot

Ainsi s'exprimait en 2002 Hubert Prévot, le second président de Coordination SUD, dans la Lettre d'actualité de la CPCA



L'histoire du renforcement des ONG françaises au sein de Coordination SUD commence avec des réponses ponctuelles à des demandes de renforcement des ONG, pour cheminer progressivement vers une émulation plus collective en faveur d'une évolution globale des ONG et de l'ensemble du secteur.

À sa création, Coordination SUD commence par répondre aux demandes de formation en matière d'accès aux financements publics puis, à partir de 2001, de montage de projets et de gestion des ressources humaines. Le programme de formation, complété dès 2003 de services en ligne (dont le célèbre espace Emploi), de conseils et de diffusion d'information, s'inscrit alors dans une mission de professionnalisation s'adressant plutôt à un public de professionnels (entendez « experts salariés ») d'associations de taille moyenne - les grandes estimant disposer de ressources suffisantes pour s'auto-satisfaire. L'heure est aux réflexions sur le développement d'une politique de professionnalisation des branches qui, dans les faits, se traduit essentiellement par la mise en place de clubs métiers, c'est-à-dire des espaces d'échanges de pratiques regroupant les techniciens des ressources humaines, de la communication, ou encore, dans le cadre de la Cofri (commission Financement et renforcement institutionnel et organisationnel des ONG), des cofinancements.

À partir de 2007, la mise en place du Frio (Fonds de renforcement institutionnel et organisationnel), géré par Coordination SUD, influe cette approche. Derrière cet acronyme mystérieux se cache un outil qui place le collectif dans une position inédite d'observatoire des contraintes et des questionnements les plus sensibles qui préoccupent les ONG, et lui permet de devenir un véritable laboratoire d'expériences créatives et audacieuses testées par ces mêmes ONG.

Les réflexions menées parallèlement, au niveau mondial, sur les efforts de qualité

et d'efficacité des acteurs du développement mettent des cadres et des mots sur ces démarches déjà engagées. Coordination SUD contribue, auprès de partenaires historiques comme le F3E et Concord, aux Principes d'Istanbul sur l'efficacité de l'aide des organisations de la société civile (OSC), aujourd'hui reconnus par tous les acteurs concernés. Le renforcement dépasse la seule compétence individuelle des ONG à se gérer. Il s'agit de devenir une force collective, une fierté argumentée, fort utile lorsqu'il s'agit de défendre la liberté d'initiative ou le financement des OSC.

Coordination SUD est convaincue que la transparence est une base primordiale de l'efficacité. Elle exhorte ses membres à progresser dans ce sens en s'appuyant sur un référentiel pratique élaboré en 2010, en même temps qu'elle interpelle les autres acteurs dont les manquements sont notables en la matière. Coordination SUD refuse de se voir imposer des certifications dictées par les bailleurs et, à 20 ans, invente son propre logiciel d'autocritique et de développement organisationnel.

Enfin, la diversité et la maturité des espaces de travail collectifs de Coordination SUD la conduisent progressivement à ouvrir le champ du renforcement des seules capacités techniques à la diffusion de sujets plus spécifiques : l'approche Genre, l'impact des actions sur les contextes sensibles ou encore l'adaptation au changement climatique. Aux formations s'adjoignent des ateliers, des confrontations aux autres acteurs, des partenariats plus ouverts. L'enjeu est l'enrichissement des ONG par elles-mêmes et la construction d'une intelligence collective qui renforce les ONG, aussi diverses soient-elles, dans ce qu'elles sont et ce qu'elles font.

20 ANS D'APPUI AUX ONG PAR COORDINATION SUD, C'EST :

211 FORMATIONS

3 CLUBS MÉTIER

PLUS DE 90 ONG

accompagnées par le Frio

PLUS DE 500 ORGANISATIONS

ANNONCEUSES

sur l'espace emploi

2007

LANCEMENT
DU FRIO

**Appui aux membres
et renforcement des
capacités**

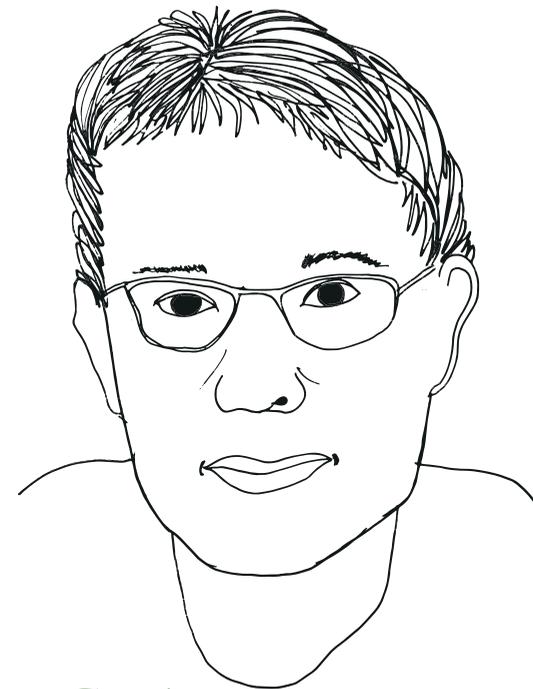


Nicolas Béroff

Administrateur de Coordination SUD
de 1994 à 2011, initiateur du Frio

LE FRIO, POUR RENFORCER LES ONG

« Le point de départ du Frio, c'est le constat que les besoins en renforcement institutionnel et organisationnel des associations de solidarité internationale n'étaient couverts par aucune des structures d'appui existantes. Or, les ONG doivent renforcer leurs capacités pour relever les nouveaux défis de l'appui au développement. Elles doivent en permanence redéfinir leur rôle, donc leur stratégie, et s'engager dans un processus d'évolution de leur structure organisationnelle. C'est tout l'enjeu du renforcement des institutions dans des contextes évoluant rapidement. L'idée de créer un fonds d'appui au renforcement des ONG a été lancée auprès des pouvoirs publics dès 2003... et il aura fallu quatre ans pour que le Frio voie le jour. »



François Fiard

Responsable du pôle Appui de Coordination SUD de 2002 à 2010

DES OUTILS AU SERVICE DE LA STRUCTURATION ASSOCIATIVE

« Appliquée initialement aux seules problématiques d'accès aux financements publics, la structuration du réseau et de ses membres a rapidement porté sur différents champs et a diversifié ses modes opératoires. Les années 2002-2007 ont ainsi été marquées par la structuration d'outils innovants : Centre de ressources (2002-2005), pôle d'appui (2007), publication des guides méthodologiques (Synergie qualité en 2006), création du Frio (2007). Les bases étaient jetées pour approfondir les enjeux de professionnalisation des ONG, de qualité de leur action et de leur organisation. »

DES HAUTS, DES BAS



© DR



© Coordination SUD



© Ministère des Affaires étrangères

Le dialogue structuré entre les ONG et les pouvoirs publics français date déjà de dix ans quand Coordination SUD le rejoint en 1994. C'est en effet en 1984 que naît la Commission Coopération Développement (CCD), sur une idée lancée en 1981 par Jean-Pierre Cot, alors ministre de la Coopération. Interministérielle et ouverte à la diversité des acteurs de la coopération et du développement, la CCD mobilise en réalité les seules ONG et le ministère de la Coopération. Véritable espace d'échange et d'initiative, elle met en place des groupes de travail, organise des rencontres à caractère géographique ou thématique, assure un rôle de « couveuse » qui débouchera sur la création du F3E, et lance des études d'intérêt général telles que l'enquête bisannuelle « argent et solidarité internationale », toujours d'actualité.

Souhaitant élargir le dialogue au contenu et aux priorités de la politique française de développement, les ONG s'engagent dans un processus qui aboutit en octobre 1997 aux Assises de la coopération et de la solidarité internationale, dont la séance finale rassemble près de 1 000 personnes. Le HCCI (Haut conseil de la coopération internationale), créé à la suite de ces Assises sur une suggestion de Stéphane Hessel, et placé auprès du Premier ministre, est doté d'une cinquantaine de conseillers structurés en différents collèges (ONG, collectivités territoriales, syndicats, secteur privé). Son premier président, Jean-Louis Bianco, et son premier secrétaire général, Michel Doucin, imposent un programme de travail dense qui conduit à la production de nombreux rapports, dont certains interrogent les orientations des ministères des Affaires étrangères et de la Coopération, alors en pleine restructuration. Un peu snobé par ces deux ministères, le HCCI s'es-

souffle au rythme des changements de leurs responsables, avant d'être supprimé en 2007. La CCD, qui avait été intégrée entretemps aux services du ministère de la Coopération, subit le même sort.

En 2009, après que les ONG aient exprimé fortement leur regret de voir ces deux instances supprimées, le ministère des Affaires étrangères crée le Conseil stratégique pour la coopération non gouvernementale, dont les vingt conseillers sont choisis par le ministère. Durant ses deux années de fonctionnement, ce conseil tiendra trois réunions.

Lors de la campagne présidentielle de 2012, Coordination SUD fait de la recomposition d'un espace formel de débat et de concertation entre les pouvoirs publics et la société civile l'un des « marqueurs » de l'engagement des candidats. Une fois élu, François Hollande confirme son engagement de campagne en confiant à son ministre du Développement, Pascal Canfin, la mise en œuvre d'un tel espace. C'est ainsi que sont organisées début 2013 les Assises du développement et de la solidarité internationale, suivies en 2014 d'une Loi d'orientation et de programmation pour le développement et la solidarité internationale, qui institue notamment un Conseil national du développement et de la solidarité internationale (CNDSI). Placé sous la responsabilité du ministre chargé du Développement, celui-ci comprend une cinquantaine de conseillers, est doté d'un bureau et voit son secrétariat assuré par la Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats du ministère.

CCD, HCCI, CSCNG, CNDSI... Ce dernier sera-t-il le bon ? Espérons-le.

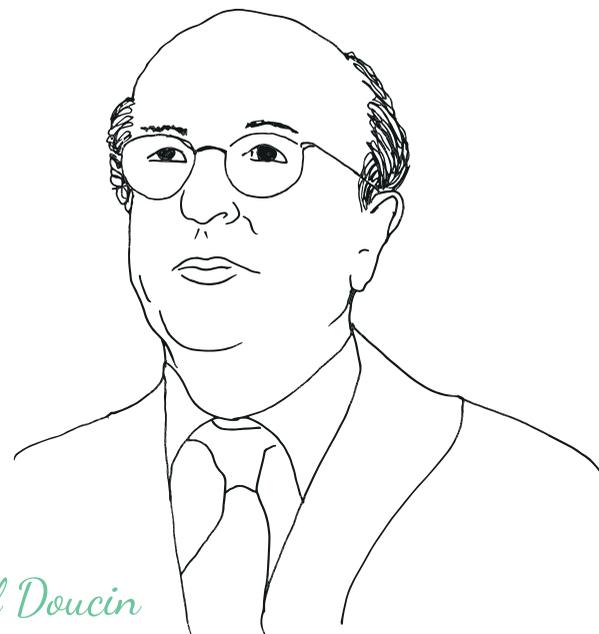
2013

ASSISES DU
DÉVELOPPEMENT ET
DE LA SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE

Dialogue avec les
pouvoirs publics

VIE, MORT ET RÉSURRECTION DE LA CONCERTATION ENTRE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET L'ÉTAT SUR LE DÉVELOPPEMENT

« Fin 1999 naissait le Haut conseil de la coopération internationale, plate-forme de réflexion de la société civile dans ses différentes composantes sur les questions de développement. En trois ans, elle a produit une vingtaine de rapports, tous consensuels, sur les orientations souhaitables de la coopération publique française, pour la rendre plus efficace. Elaborés dans le dialogue avec les administrations, un bon nombre ont été suivis d'effets : suppression des assistants techniques agents d'influence auprès des ministres, fin du clivage entre aides d'urgence et à la reconstruction, réinvestissement dans la coopération agricole, diversification des modes de collaboration avec les ONG, etc. En 2007, le HCCI a été liquidé. Qu'en sera-t-il du Conseil national pour le développement et la solidarité internationale ? »



Michel Doucin

Secrétaire général du HCCI de 1999 à 2002



Bénédicte Hermelin

Vice-présidente de Coordination SUD de 2009 à 2013

ASSISES DU DÉVELOPPEMENT ET DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

« Le sujet de l'hiver 2012-2013, c'était les Assises du développement et de la solidarité internationale. Pendant 4 mois, elles ont concentré l'énergie de Coordination SUD et ses membres : participation aux 19 tables-rondes, 77 contributions d'ONG sur le site Internet dédié. Coordination SUD avait porté trois propositions : la mise en chantier d'une loi sur la solidarité internationale, la création d'un espace de concertation pluri-acteurs permanent, et pour une vision post-2015 promouvant des modes de développement et de vie socialement justes et écologiquement soutenables. Les Assises ont soulevé beaucoup d'attentes, avec au final un résultat mitigé. La loi a été adoptée, l'espace de concertation créé. Mais dans son discours de clôture, le président de la République a réduit le développement à l'économie, la sécurité et l'environnement, sans mentionner les droits ou les questions sociales. »

UNE CRITIQUE CONSTRUCTIVE

Il y a vingt ans, la politique de coopération de la France était marquée par le poids de la cellule élyséenne pour l'Afrique où, dans l'opacité, l'État français négociait son influence. Cette cellule n'a été dissoute qu'en 2012. Pendant de nombreuses années, la politique de développement a par ailleurs poursuivi un objectif de limitation des flux migratoires. Dernière évolution en date, cette politique priorise de plus en plus la « diplomatie économique » et une « politique au développement mieux articulée avec les intérêts économiques français ». Nous sommes bien loin du développement humain, des droits humains et de la démocratie...

Il faut attendre 2010 pour voir la France élaborer un Document cadre de coopération au développement, et 2014 pour l'adoption de la première Loi d'orientation relative à la politique de développement et de solidarité internationale (LOP-DSI), obligeant le Gouvernement à débattre de cette dernière au Parlement, comme le demandaient les ONG depuis plus de vingt ans ! Mais des problèmes subsistent. La politique française de développement est éclatée entre la Présidence, le ministère des Affaires étrangères et celui de l'Economie et des Finances, et soumise à des luttes d'influence. Cela favorise un certain flou dans le portage politique et contribue à l'opacité de la stratégie de cette politique.

Dans ce bicéphalisme ministériel, la prédominance du Trésor ne fait que croître. La création en 1998 de l'Agence française du développement (AFD), avec un transfert massif des compétences et moyens du MAE, avait déjà renforcé le poids de Bercy dans la politique de développement. Reprenant la majorité des thématiques susceptibles d'engendrer un retour sur investissement, puis récupérant en 2009 le cofinancement des ONG, l'AFD est devenue l'acteur pivot de la politique de développement. Mais elle est aussi une banque de développement, dont le volume des prêts octroyés aux pays à revenu intermédiaire est bien supérieur aux dons consentis aux pays les plus pauvres.

Tandis que le montant de l'APD diminue depuis quatre ans et que sa projection est encore à la baisse pour les trois années à venir, le discours ambiant privilégie le financement du développement par les multinationales et les investissements directs étrangers. Nous assistons donc à la démission de la puissance publique et à l'arrivée massive du secteur privé marchand comme opérateur de substitution pour la mise en œuvre de l'aide au développement. La baisse des crédits publics et l'implication croissante du secteur privé risquent de mettre en péril les secteurs « non rentables » tels que la lutte contre la pauvreté et les inégalités, et risquent de détourner les flux d'aide des pays les plus pauvres.

Comment le Gouvernement entend-il encadrer les activités des multinationales dans les pays du Sud, de manière à garantir un développement juste et soutenable, respectueux des droits humains et de l'environnement ? Et, au-delà, quelle est la vision du développement, de l'intérêt général et de la solidarité internationale que la France veut réellement promouvoir pour les prochaines années ?

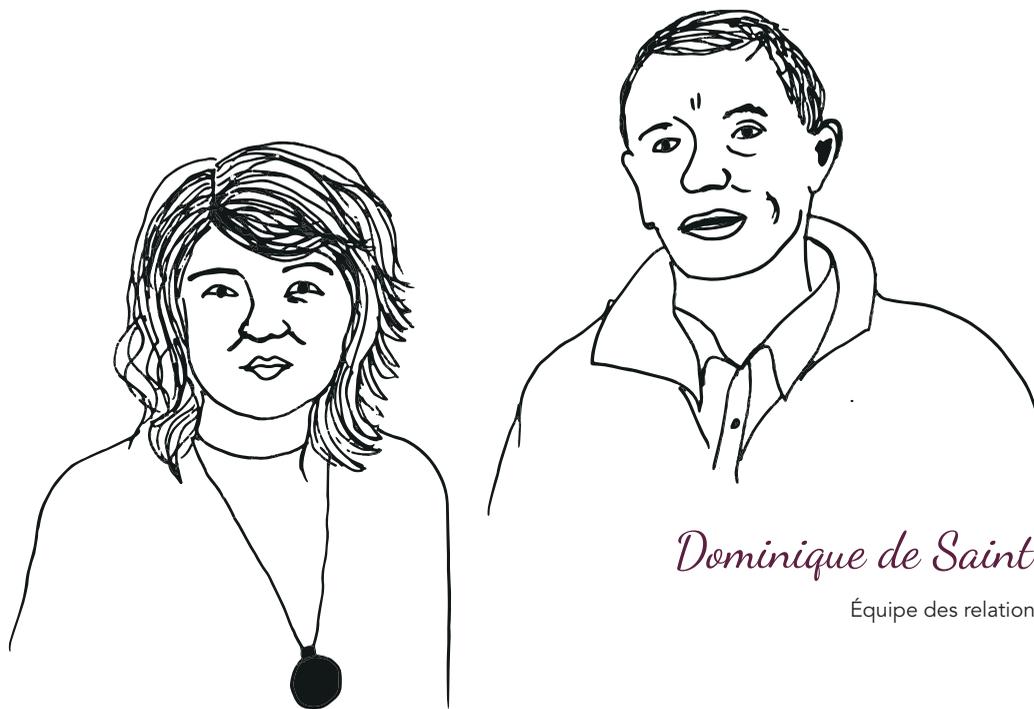
Face à ces menaces, Coordination SUD est soucieuse de continuer à défendre et promouvoir une aide au développement ambitieuse, fondée sur l'impératif de solidarité avec les pays en difficulté.



2014

ADOPTION DE LA
LOI SUR
LE DÉVELOPPEMENT
ET LA SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE

Suivi de la politique
française de
développement



Dominique de Saint-Gérard et Xavier Godinot

Équipe des relations internationales du mouvement ATD-Quart Monde

POUR LA PARTICIPATION DES PAUVRES AUX POLITIQUES DE DÉVELOPPEMENT

« "Une des plus grandes injustices est de ne pas avoir les moyens de comprendre et de participer à l'avenir de la société, de ne pas exister socialement pour d'autres au-delà du cercle familial, de ne pas apporter une contribution à un développement social plus solidaire. La misère ne sera jamais détruite tant qu'il y aura des hommes qui croiront tout savoir, qui penseront avoir les réponses, et qui laisseront de côté ceux qu'ils prennent pour des ignorants, des incapables".

C'est en nous inspirant de ces écrits du fondateur du Mouvement ATD Quart Monde et avec le soutien de Coordination SUD que nous avons réussi à faire voter dans l'article 1 de la loi nos deux amendements : "La politique de développement veille à ce que les personnes en situation de pauvreté puissent être en capacité d'exercer leurs droits et participent activement aux programmes et projets de développement".

"La France promeut en particulier les Principes directeurs sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme adoptés par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies".

Les échanges au sein du groupe de travail sur la LOP-DSI ont été passionnants et nous comptons maintenant sur les membres de Coordination SUD pour poursuivre notre mobilisation visant à faire reconnaître le savoir et l'expérience des plus pauvres dans la lutte pour l'éradication de la pauvreté. »

DES UTOPIES À LA RÉALITÉ

Il est près de minuit, ce 28 octobre 2014, et plus de 40 député-e-s sont encore en séance. « 41 votants, 36 voix pour » : les parlementaires de tous bords viennent de voter un amendement venant redéployer 35 millions d'euros de crédits budgétaires vers les pays les plus pauvres lors des débats sur la Loi de finances pour 2015. Quelques jours auparavant, les mêmes député-e-s avaient voté un amendement augmentant de dix millions d'euros l'affectation au développement de la taxe sur les transactions financières (TTF).

Pardon !? La Taxe Tobin est discutée au Parlement français ?

S'il est devenu commun de discuter financement du développement et financements innovants dans l'hémicycle, c'est certes parce que depuis trois ans les organisations de la société civile se sont mobilisées – et la commission APD de Coordination SUD y a pris toute sa part –, mais surtout parce que nous perpétons et faisons vivre une formidable idée politique.

En 1972, James Tobin propose d'instaurer une taxe sur les transactions financières afin de faire contribuer le secteur financier à la lutte contre la pauvreté. Cette idée est reprise et portée par l'association Attac en 1997, notamment en réponse aux crises asiatiques et mexicaines des années 1990. La mobilisation des ONG contribuera à faire de cette idée une réalité.

2004 : le travail de plaidoyer de Coordination SUD et de ses membres actifs produit ses effets. La taxe apparaît parmi les options proposées par le Rapport Landau, consacré aux mécanismes innovants du développement et remis au Président Chirac. Ces propositions seront reprises par le Groupe pilote sur les financements innovants qui précise que la TTF « *constitue le mécanisme de financement le plus approprié pour les biens publics mondiaux* ».

Le débat s'accélère avec la crise économique et financière de 2008, et la nécessité de venir réguler le secteur financier. Sous la pression de la société civile, la France et l'Allemagne poussent le G20 à se prononcer pour qu'une telle taxe finance la solidarité internationale. La France finit en 2012 par faire un premier pas, symbolique mais déterminant, en instaurant une taxe nationale sur les transactions financières, affectée à hauteur de 10, puis de 18,5 % à la solidarité internationale.

Aujourd'hui, les débats politiques se portent à l'échelon européen. Un accord visant à instaurer une TTF européenne devrait être signé en décembre 2014, pour une entrée en vigueur dès 2016 dans les onze pays impliqués dans le processus.

Les prochains mois sont cruciaux, puisqu'une décision doit être prise pour déterminer son niveau d'affectation au développement et à la lutte contre le changement climatique. Le plaidoyer est intense. Des membres actifs de Coordination SUD, dont Aides et Oxfam, continuent de militer sans relâche pour que plus de la moitié de cette taxe soit affectée à la solidarité internationale.

Les vingt prochaines années de notre plate-forme collective commencent maintenant. La première échéance ? La préparation de la Conférence sur le financement du développement durable d'Addis Abeba, en juillet 2015.



Anne-Françoise Taisne

Déléguée générale adjointe du CFSI

DÉVELOPPEMENT ET ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : D'HIER À DEMAIN

« En 2004, pour «les ONG dans la tempête» – en référence à l'ouvrage édité aux éditions Charles-Léopold Meyer à l'occasion des dix ans de Coordination SUD –, l'économie sociale et solidaire (ESS) était une des raisons d'espérer. Dix ans plus tard, la finance solidaire est mieux connue par les français, tandis que des initiatives locales reprennent l'esprit du commerce équitable et rapprochent consommateurs et producteurs. Mais depuis 2008, la crise écologique et financière s'aggrave. Pour y faire face, l'ESS est un levier dès lors qu'elle ne se résume pas à une démarche de responsabilité sociale et environnementale sans dialogue social. Sa force s'appuie sur une hybridation des ressources marchandes, publiques et non monétaires. Elle doit s'ancrer sur les territoires, où collectivités, entreprises et citoyen-ne-s définissent des intérêts communs dans un esprit de coopération avec d'autres territoires. »

2012

ADOPTION DE
LA TAXE SUR LES
TRANSACTIONS
FINANCIÈRES

Financement du
développement

ROBIN DES BOIS ROULE POUR LE SUD

« En 2011, les campagnes pour une Taxe Robin des Bois fleurissent partout en Europe : plus de 500 000 personnes appellent les dirigeants du G20 à mettre en place une taxe sur les transactions financières. En 2012, malgré les résistances du secteur bancaire, la France finit par en instaurer une. Elle a permis en 2013 de lever 30 millions d'euros pour financer la gratuité des soins dans les pays du Sahel. Elle viendra dans le futur financer le Fonds vert pour le climat. C'est un bel exemple de succès de la société civile ! »



Alexandre Naulot

Responsable de plaidoyer à Oxfam France



© Coordination SUD

COORDINATION SUD, LE CLONG EUROPE ET CONCORD : 20 ANS DE COLLABORATION EXEMPLAIRE !

« Entre anecdotes et choses plus sérieuses, je voudrais partager avec vous des bribes de cette histoire, de ce partenariat, de cette complicité entre Coordination SUD et l'Europe.

Au début des années 1970, la Commission européenne (CE) reçoit une nouvelle compétence : la coopération au développement et l'aide humanitaire. Les dix premières années de cette nouvelle aventure sont qualifiées par certains d'« âge d'or » de la relation entre la CE et les ONG européennes. Tout était alors à inventer, et les responsables politiques européens se sont beaucoup appuyés sur les ONG pour construire des partenariats stratégiques.

Les années 1980 sont notamment marquées par une aventure politique entre l'Union européenne et l'Amérique centrale, où les acteurs européens jouent un rôle clé dans la négociation des accords de paix. Les collectifs français de solidarité avec le Guatemala, le Nicaragua ou le Salvador et d'autres ONG françaises sont aux avant-postes de ces processus. C'est aussi l'époque où les ONG se professionnalisent et durant laquelle les financements européens deviennent plus importants, mais plus sophistiqués aussi. Les années 1990 sont traversées par plusieurs phénomènes marquants. Les ONG, notamment françaises, vont fortement contribuer aux discussions préalables à l'Accord de Cotonou entre l'Europe et les pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et à la relation renouvelée entre l'UE et les Etats africains. Elles développent également leurs stratégies et compétences en matière de plaidoyer. Cette décennie voit l'ouverture à Bruxelles de nombreux bureaux de réseaux et familles d'ONG internationales désireuses d'avoir un pied au sein des institutions. Tandis que les ONG se « multiplient » en Europe et au Sud, l'UE devient l'un des principaux bailleurs internationaux pour la société civile, ce qui renforce la concurrence dans l'accès aux financements européens. C'est dans ce contexte que le Clong (Comité de liaison des ONG) Europe traverse une crise profonde, conduisant à sa dissolution après 25 ans de bons et loyaux services.

Un groupe d'une dizaine de personnes déterminées, parmi lesquelles Jean-Louis Vielajus, l'émissaire de Coordination SUD (qui deviendra son délégué Europe, son vice-président puis son président) entreprend alors un patient travail de consultation, de négociation et de reconstruction d'un nouveau réseau européen. L'idée de ce groupe est de créer une confédération d'ONG qui allierait les plates-formes nationales d'ONG des quinze pays membres de l'UE ainsi que les réseaux et familles d'ONG déjà présents et actifs directement à Bruxelles. La naissance de Concord, en 2003, est le prolongement d'une – déjà – longue histoire de structuration des ONG au niveau européen.

La décennie 2000 voit l'UE s'enrichir de treize nouveaux pays membres, invitant Concord et le projet Trialog à créer les conditions de la participation des acteurs de la société civile issus de ces pays, si proches mais si différents de ceux de notre vieille Europe. Je ne peux parcourir cette décennie sans mentionner l'année 2008 et la présidence française de l'UE : en toute subjectivité, cette présidence tournante de l'UE emmenée

par Coordination SUD reste un des plus beaux semestres « présidence » que j'ai connus. Dans la décennie qui s'ouvre, marquée par les crises que l'on connaît, je voudrais retenir l'implication croissante de Coordination SUD dans le processus de dialogue structuré entre les ONG représentées par Concord et les institutions européennes, mais aussi avec de nouveaux acteurs de la société civile européenne (syndicats, fondations, organisations de jeunes, coopératives, etc.).

Au long de toutes ces années, le soutien de Coordination SUD à Concord ne s'est jamais démenti. Dans le classement annuel de ses membres les plus participatifs, elle a toujours caracolé dans le « top 5 ». Je voudrais donc saluer toutes les personnes qui, depuis Coordination SUD, ont modelé Concord et ont contribué à nous rappeler que l'Europe a toute sa place, mais surtout une grande responsabilité dans la construction de relations internationales plus justes et plus équitables. Je les remercie tous et toutes pour leur engagement, leur leadership et leurs qualités humaines ! »



Olivier Consolo

Directeur de Concord de 2003 à 2013

2003

CRÉATION
DE
CONCORD

Europe



COORDINATION SUD ET L'ENJEU EUROPÉEN

« Notre responsabilité d'organisations de solidarité internationale est d'être présent dans la sphère européenne afin de contribuer à en réduire les empreintes négatives. Première puissance économique mondiale, l'Union européenne (UE) pèse en effet de manière importante sur la scène internationale. L'ensemble de ses politiques, qu'elles soient commerciales, migratoires ou agricoles, pour ne citer que celles-ci, a un impact lourd sur le développement. L'UE est en outre le premier pourvoyeur mondial d'APD et un bailleur de fonds important pour la société civile européenne, française notamment. C'est donc un échelon clé pour promouvoir des politiques qui soient en cohérence avec les enjeux de développement, et pour revendiquer une meilleure coordination des politiques de coopération nationales.

C'est la raison pour laquelle Coordination SUD s'investit en Europe. Dans une fonction d'influence et de plaidoyer tout d'abord, pour que les politiques européennes soient plus aptes à réduire la pauvreté et les inégalités, mais aussi plus cohérentes, démocratiques et citoyennes. Dans une fonction d'appui à ses membres ensuite, en aidant ces derniers à mieux saisir et comprendre la complexité de l'UE et à accéder à des financements européens de plus en plus difficiles à capter. En ce sens, Coordination SUD en appelle à ce que l'UE ne se borne pas à favoriser l'uniformité des approches et des organisations, ni à encourager le seul gigantisme associatif. Sauvegarder l'indispensable diversité de la société civile est également un enjeu européen.

Cela, Coordination SUD le porte au sein de Concord, dont elle a été un membre fondateur. Parce qu'on ne fera rien seul, et parce que Concord est le porte-voix reconnu des ONG de développement à Bruxelles. C'est un espace clé, au sein duquel il est nécessaire de faire valoir la place et la voix des ONG françaises, en complément de nos pairs européens. C'est aussi pour ces raisons que les ONG humanitaires membres de Coordination SUD s'investissent au sein de Voice, la plate-forme européenne des ONG d'urgence. »

Philippe Jahshan

Référent Europe au sein du Conseil d'administration de
Coordination SUD depuis 2010



dessin de Benjamin Ilunga Yumba

La Déclaration universelle des droits humains reconnaît le droit pour toute personne de « *quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays* ». À ce jour, plus de 230 millions de personnes ont déjà traversé les frontières à la recherche de savoirs, d'une vie meilleure, ou poussées à l'exil par les conflits ou le changement climatique. Les migrations exigent de la communauté internationale des efforts en termes de coopération, de gouvernance et de cohérence des politiques migratoires. Telle est l'ambition du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement (DHN).

« *Nous, représentants d'États et de gouvernements, [...] considérons que les migrations internationales recouvrent des réalités multiples qui sont d'importance majeure pour le développement des pays d'origine, de transit et de destination [...] ; reconnaissons l'importante contribution apportée par les migrant-e-s et les migrations au développement des pays d'origine, de transit et de destination [...]* ;

décidons d'œuvrer à la mise au point d'un programme efficace et inclusif pour les migrations internationales, qui intègre le développement et respecte les droits de l'Homme. »

En ces termes débute la déclaration du deuxième DHN, adoptée en octobre 2013 à l'unanimité des États membres des Nations unies. Ce texte, salué par une large partie de la société civile, est le fruit d'un processus engagé en 2006. Cette année-là, sous l'impulsion de Kofi Annan, le premier DHN avait affirmé la volonté des États membres d'examiner les liens et les synergies entre les migrations internationales et le développement, et lancé le débat à l'échelle internationale. Cette première conférence avait notamment débouché sur la mise en place du Forum mondial sur les migrations et le développement (FMMD), espace de dialogue entre gouvernements et avec les autres parties prenantes telles que les organisations internationales, les ONG, les universitaires ou le secteur privé.

Les progrès constatés lors du DHN 2013 sont sans nul doute liés à la place croissante, bien que limitée, de la société civile au sein du FMMD. Ses propositions ont en effet été apportées comme contributions au dialogue entre États. Le DHN a ainsi replacé les droits des migrant-e-s au cœur des enjeux, tout en soulignant la responsabilité des pays dans la protection de ces droits. Les États membres ont, par ailleurs, reconnu le rôle important joué par les migrant-e-s en tant que partenaires au développement.

Cependant, force est de constater l'immense décalage entre les discours prononcés dans les espaces onusiens et la réalité de terrain à laquelle sont confronté-e-s les migrant-e-s et les organisations qui les accompagnent. Les orientations préconisées par le DHN restent lettre morte, en raison de leur caractère non normatif. En témoigne le peu de place laissé aux migrations, jusqu'à ce jour, dans les négociations sur le futur cadre de développement post-2015.

L'impact positif des migrations sur le développement ne pourra être optimisé que s'il fait l'objet d'un dialogue inclusif qui ouvrirait sur un cadre contraignant pour les États. À cet effet, les organisations de la société civile appellent à la tenue, sous l'égide de l'ONU, de Dialogues de haut niveau sur les migrations ouverts à tous les acteurs concernés par la question, afin d'avancer vers une gouvernance mondiale des migrations fondée sur le respect des droits humains.

2013

DIALOGUE DE HAUT
NIVEAU SUR
LES MIGRATIONS
INTERNATIONALES
ET LE DÉVELOPPEMENT

Migrations

DES PONTS PAS DES MURS

En octobre 2008, alors que l'UE, présidée par la France, durcissait sa politique migratoire, un appel à mobilisation pour une autre politique migratoire européenne était lancé par le groupe Migrations du Crid. Face au caractère essentiellement sécuritaire de politiques migratoires responsables de milliers de morts, et aux choix économiques laissant le continent africain en marge du développement, il s'agissait de lancer un appel pour un dialogue équitable qui assure le respect des droits des migrant-e-s. Cet appel déboucha sur l'organisation d'un Sommet citoyen sur les migrations à Montreuil et Paris, qui réunit plus de 1 000 personnes représentant 303 organisations de 36 pays. Il en ressortit 70 propositions sur les migrations et le développement qui furent ensuite relayées dans de multiples espaces, notamment le Forum global migrations et développement et le Forum social mondial des migrations, puis donnèrent naissance au réseau Des Ponts Pas Des Murs, animé par le Crid.



Nathalie Péré-Marzano

Déléguée générale du Crid de 2007 à 2014



Marie-Dominique Aguilon

Chargée de projets à La Cimade

POUR LE RESPECT DES DROITS DES MIGRANTS

« Dans un objectif d'observation et de dénonciation des conséquences des politiques migratoires européennes sur les migrants et sur les pays non-membres de l'Union européenne, la Cimade a initié dès 2003 des actions visant à lutter contre les violations des droits des migrants dans les pays de départ et de transit, et à renforcer la société civile. Aujourd'hui, la Cimade travaille avec des partenaires d'Afrique de l'Ouest et du Maghreb dans le cadre du projet Loujna-Toukaranké pour favoriser des politiques nationales migratoires respectueuses des droits des migrants. »

VERS UNE CITOYENNETÉ INTERNATIONALE

Quelques années après le « soleil des indépendances » (1), au début des années 1970, il est apparu utile de bâtir une réflexion sur la marche du monde afin de mieux le comprendre dans le contexte de la guerre froide, indissociable à l'époque du « jeu » des relations dites « Nord-Sud ». Des organisations de la société civile nordiques et anglo-saxonnes, des associations d'éducation populaire et de solidarité internationale en France, l'Unesco, l'Unicef, l'OCDE, portent alors le concept d'éducation au développement (EAD), afin de promouvoir les principes du partenariat et du partage autour des questions de dignité humaine et de justice économique et sociale.

L'Union européenne met en place dès 1976 une ligne budgétaire dédiée au cofinancement des ONG intégrant les actions d'EAD, et l'ONU publie en 1980 une Stratégie internationale du développement intégrant la nécessité de sensibiliser l'opinion publique sur ces questions. En France, la Journée tiers-monde à l'école est officiellement instituée le 23 avril 1981 par une note de service parue au Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale.

La Commission Coopération Développement, constituée en 1984, se saisit du dossier « Education au développement » au sein d'un groupe éponyme. Elle organise une première table ronde sur le sujet en juillet de la même année, où il est question de l'évolution du concept (de l'incitation à agir pour le Sud à la dénonciation des responsabilités du Nord) et de la place de cette « éducation à... » parmi les autres formes « d'éducation à... » existantes ou émergentes. Une deuxième table ronde organisée en octobre 1989 permet d'aborder le questionnement sur les modèles de développement, la mobilisation sociale, le rôle des médias, en présence de patrons de chaînes de télévision et de radio et de réalisateurs militants de la cause EAD. L'espoir de voir le sujet EAD franchir un certain « seuil cathodique » est fort.

Les années 1990 voient les premières tentatives de campagnes multi-acteurs : Un monde à venir, l'avenir du monde, Demain le monde, De l'éthique sur l'étiquette... L'éducation au développement est télescopée par la question du développement durable, dont elle est un élément absorbable pour les uns, complémentaire pour les autres. C'est le temps du « agir local, penser global ». C'est aussi pour les associations le temps de la réflexion sur la meilleure façon de dire la solidarité – vocable sous lequel elles s'engagent dans le processus des Assises régionales et nationales de la solidarité internationale en 1997.

Quand le Haut conseil de la coopération internationale (HCCI) voit le jour en 1999, un groupe de travail EAD est constitué. Il est à l'origine, le 20 janvier 2005,

d'une journée de bilan et prospective sur l'EAD qui marquera les esprits par son importance et par la qualité des travaux et publications. Le milieu associatif porteur de l'EAD se structure en créant la plate-forme informelle Educasol, espace de représentation, lieu d'échange et de partage des pratiques. Malgré la suppression de la CCD et du HCCI en 2007, la montée en puissance d'Educasol, devenue association de loi 1901 en 2013, a permis au thème de l'EAD de conforter sa place par un travail régulier de concertation avec les ministères, les collectivités territoriales et l'Agence française de développement.

En 2013, l'AFD a commandité une « cartographie de l'éducation au développement et à la solidarité internationale », qui constitue la deuxième photographie quasi globale de la situation de l'EAD en France.

Il s'agit désormais de promouvoir une citoyenneté et une solidarité internationales afin de contribuer de manière conjointe à l'édification d'une société plus juste autour de cinq grandes formes de solidarité : sociale, laïque, écologique, cosmopolitique et culturelle. Autrement dit, fonder un nouvel humanisme. Beau défi.

(1) Terme emprunté à l'écrivain ivoirien Ahmadou Kourouma



Gaël Oueno / SSI

1998

1^{ÈRE} ÉDITION
DE LA SEMAINE
DE LA SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE

Education au
développement

LA PREMIÈRE SEMAINE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

« Dans les années 1980, des associations appuyant des organisations locales, leurs partenaires au Sud, ont mis en cause le mal développement ici autant que là-bas et ont simultanément entrepris de donner à leurs concitoyen-ne-s une autre vision de ce qu'on appelait le Tiers Monde. Il s'agissait de dépasser l'image négative et misérabiliste véhiculée par les principaux médias. «L'éducation au développement» est devenue pour ces associations une responsabilité aussi importante que l'appui apporté à leurs partenaires. À la suite des Assises de la coopération et de la solidarité internationale en 1997, le Crid a proposé au nom de Coordination SUD l'organisation d'une Semaine de la solidarité internationale (SSI) annuelle, pour élargir le public et la durée de la Journée tiers monde à l'école. L'idée était de créer 1 000 événements dans toute la France. Aujourd'hui pour la 17^e édition, l'idée a fait ses racines et l'arbre SSI fleurit si bien que nous sommes à 7 500 animations pour ce rendez-vous désormais incontournable. »



Suzanne Humberst

Présidente du Crid lors de la 1^{ère} SSI

L'IMPORTANCE DE L'EAD DANS LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

« L'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale est constitutive de la démocratie. Elle tire son histoire de celle de l'éducation populaire, dont les valeurs fondamentales sont l'émancipation, la coopération, la solidarité et la justice. Elle donne aux citoyen-ne-s les moyens de mieux comprendre les enjeux complexes des relations internationales et les inégalités produites par un modèle dominant. En développant leur esprit critique, en favorisant l'information et la formation formelle ou non formelle tout au long de la vie, ces mêmes citoyen-ne-s se sentent ensuite légitimes pour interroger leurs gouvernants sur les politiques de développement et d'éducation qu'ils mènent en leur nom, pour porter des propositions, et enfin pour agir concrètement afin de construire un monde solidaire et durable. Vectrice de compréhension interculturelle et de tolérance « dans une période d'austérité, de crises multiples et de multiplication des mouvements nationalistes et populistes, l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale doit être fortement encouragée » (extrait de la déclaration écrite du Parlement européen juillet 2012). »



Laurence Rigollet

Cheffe de projet de la plate-forme Educasol

UN ENJEU GLOBAL

Les femmes sont longtemps restées une sous-question de la problématique du développement : non pas oubliées, mais leur rôle sous-évalué et valorisé de manière trop exceptionnelle. La 4ème Conférence mondiale sur les femmes organisée à Pékin en 1995, dix ans après la précédente, consacre la question de l'égalité entre les femmes et les hommes. Cet événement est une étape charnière dans la prise de conscience des apports des femmes au développement, puis dans leur prise en considération dans les politiques de développement impulsées au plus haut niveau - jusque dans les objectifs du millénaire pour le développement adoptés par les Nations unies en 2000. Les ONG ont elles aussi contribué à cette reconnaissance par l'implication, très tôt, des femmes dans les projets de développement.

C'est dans ce contexte que le « Genre » fait son entrée dans les programmes de nombreux acteurs de la coopération et de la solidarité internationale. Coordination SUD lance en 2003 une enquête sur la place des femmes dans l'exercice de la décision au sein des ONG, qui débouche sur des pistes d'actions concrètes visant à atteindre la parité femme-homme dans les instances décisionnelles des ONG françaises. Le 7 septembre 2005 est votée une motion pour la parité au sein du conseil d'administration de Coordination SUD, qui sera suivie d'une modification des statuts en ce sens le 3 juin 2010. La commission Genre est créée en 2006 pour renforcer l'intégration du concept dans les différents axes d'intervention (éducation au développement, plaidoyer, projets de développement) des institutions et des ONG. Dès lors, Coordination SUD œuvre pour que cette approche infuse dans l'ensemble de ses pratiques et orientations : prises de position, formations, plaidoyer. Son ambition repose sur le constat, toujours d'actualité, de la plus grande vulnérabilité des femmes et des filles et des discriminations spécifiques auxquelles elles sont confrontées dans tous les domaines : éducation, santé, emploi, exposition à la pauvreté et aux violences de tous ordres, mise à l'écart de certaines fonctions sociales... Un chiffre témoigne de cette situation : si la part des filles non scolarisées dans les pays en développement a reculé de 58 % à 53 % en dix ans, elles sont encore 32 % à ne pas achever un cycle complet d'éducation primaire. Dans ce contexte d'injustices et d'inégalités, l'approche Genre répond à la nécessité éminemment politique de favoriser une réelle égalité entre les femmes et les hommes, condition et moyen impératifs pour atteindre un développement humain durable.

Les progrès accomplis dans ce domaine demeurent insuffisants. Coordination SUD plaide aujourd'hui pour que des moyens spécifiques et supplémentaires soient alloués à la formation et l'accompagnement des acteurs, publics et privés, au Nord comme au Sud, pour favoriser la prise en compte du Genre et rendre plus opérationnelle la stratégie « Genre et développement » de la France, par le biais notamment d'un Fonds de solidarité prioritaire dédié à la promotion de l'égalité femme-homme et fille-garçon.



LA PARITÉ AU CA : PLUS DE FEMMES... MOINS DE COMPÉTENCES ?

« Avant que la parité ne soit votée en septembre 2005, je pouvais m'enorgueillir de représenter 50 % des femmes du CA, puisque jusque-là nous étions deux. Nous nous sentions comme deux héroïnes – les Simone de Beauvoir, les Pussy Riots de la solidarité internationale. Le quota obligatoire a suscité des débats acharnés parce que dans l'idéal, les désignations devraient se faire par rapport à la compétence plutôt que sur la base du sexe. Mais dans la vraie vie, c'est cette mesure simple et basique qui a permis l'arrivée des femmes dans la gouvernance du collectif. Le CA est devenu sûrement un peu moins compétent, mais chut ! Il semble que personne ne s'en soit rendu compte... »

Anne Héry

Administratrice de Coordination SUD de 2005 à 2010



1995

4^{ÈME} CONFÉRENCE
MONDIALE
SUR LES FEMMES,
À PÉKIN

Genre

COORDINATION SUD ET L'APPROCHE GENRE : UNE AVANCÉE COLLECTIVE

« L'égalité entre les femmes et les hommes est un des objectifs principaux de justice sociale ; c'est également un levier important pour atteindre un développement humain durable. Après une dizaine d'années d'existence, Coordination SUD a fait adopter la parité au sein de son conseil d'administration. En 2006, la commission Genre a été créée afin de sensibiliser le milieu des ONG françaises à l'approche genre, et de promouvoir l'intégration du genre dans les politiques et programmes de la politique de développement française. Ce sont deux axes de travail majeurs que nous avons à cœur de faire avancer collectivement. »



Nicolas Rainaud

Chef de file de la commission Genre et développement de Coordination SUD

UNE AUTRE VISION À IMPOSER



© Gret

Emblématique de l'action de Coordination SUD et de ses membres, la question de l'agriculture et de l'alimentation a beaucoup évolué ces dernières années, grâce notamment au travail de terrain, de veille et de plaidoyer mené par les ONG. Mais si les grandes famines ont déserté l'actualité, et que les enjeux respectifs de l'agriculture et de l'alimentation sont aujourd'hui mieux appréhendés et connectés, le problème de la faim demeure.

En 2007 et 2008, des mouvements sociaux parfois violents ont ainsi secoué de nombreux pays en Afrique, en Asie et dans le Pacifique plusieurs mois durant, attisés par la flambée des prix des matières premières agricoles et des denrées alimentaires de base. Cette crise sans précédent a souligné l'ampleur et la complexité du problème, dû à la conjonction de plusieurs phénomènes conjoncturels et structurels. Parmi les causes déterminantes, on rappellera des épisodes de sécheresse ou d'inondations qui avaient marqué plusieurs régions du monde, mais aussi - voire surtout - la baisse des stocks des produits agricoles corrélée à la hausse de la demande, la destruction des terres arables ou leur utilisation afin de développer les agrocarburants, ou encore la spéculation sur les matières premières agricoles, considérées comme des valeurs refuges au moment où éclatait la crise financière.

Pour la plupart, ces éléments renvoient aux évolutions sociales et aux choix économiques et politiques opérés depuis parfois plusieurs décennies. Ils révèlent également une certaine vision de l'agriculture conçue comme un simple business.

Or, dans de nombreuses régions du monde, pouvoir se nourrir c'est pouvoir cultiver sa terre. Et cultiver sa terre, ce n'est pas seulement se nourrir, c'est aussi vivre dignement et contribuer à la protection et la valorisation d'un environnement sain, respectueux de la terre et des hommes. Bien qu'elle soit désormais reconnue au plus haut niveau, cette vision d'une « agriculture familiale » demeure sans cesse menacée par des intérêts privés favorisant des modes de production destructeurs de l'environnement, les accaparements de terres, la fabrication d'agrocarburants au détriment des cultures vivrières, l'expansion de modes de consommation non viables sur le long terme...

Sur la période 2010-2012, la sous-alimentation chronique touchait encore près de 870 millions de personnes dans le monde, soit 15 % de la population mondiale, selon l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Aussi la vigilance ne doit-elle pas être relâchée. La commission Agriculture et alimentation (C2A) de Coordination SUD se bat pour la défense et le renforcement de la paysannerie familiale qui, se posant en alternative à l'agrobusiness et à l'agriculture productiviste, permet un développement rural plus égalitaire et répond mieux aux enjeux sociaux et environnementaux. Parce que les pays riches ont une responsabilité particulière vis-à-vis de ces défis, Coordination SUD interpelle et incite les pouvoirs publics, français et européens en particulier, à adopter des règles du jeu favorables à la régulation des échanges agricoles.

2008

ÉMEUTES
DE LA FAIM

Agriculture et
alimentation

COORDINATION SUD ET LA CRISE ALIMENTAIRE DE 2008

La crise alimentaire de 2008 a affecté en particulier les pays les moins avancés dépendant des marchés internationaux pour couvrir leurs besoins. Les populations urbaines et rurales de ces pays, dans lesquels les associations membres de Coordination SUD sont impliquées, ont subi directement les effets de la crise. L'action collective des ONG a été, au-delà de l'action de témoignage et de solidarité humanitaire avec les populations affectées, d'en comprendre les causes locales et internationales, de déployer des programmes structurés afin de renforcer les capacités locales de sécurité alimentaire, et d'agir en faveur de politiques publiques nationales relatives à la production et à l'accès des populations aux denrées alimentaires. Cette double échelle d'action trouve sa cohérence dans une démarche globale du collectif. Coordination SUD a éclairé ses membres sur les causes de la crise et a plaidé en faveur de politiques publiques favorables aux agricultures familiales et à la structuration de filières permettant aux pays les moins avancés d'atteindre leur souveraineté alimentaire. Enfin, Coordination SUD a plaidé auprès des gouvernements et des instances internationales pour que soient prises des mesures de régulation internationale des marchés des produits alimentaires de base, évitant ainsi une volatilité des prix.



Jean-Jacques Boutrou

Directeur de la prospective – AVSF



Helmer Velazquez

Directeur exécutif de la Coordination des ONG
et Coopératives du Guatemala – Congcoop, membre du FIP

MONDIALISER L'ACTION SOCIALE : L'APPROCHE PAR LES DROITS

« L'alliance entre le FIP, Coordination SUD, le Gret et Congcoop a contribué à la consolidation du Mécanisme de la société civile du Comité de sécurité alimentaire mondial (CSA) de la FAO. Forts de cette alliance, nous nous sommes rendus au CSA ainsi qu'à l'Assemblée de la FAO, où nous avons présenté des preuves des impacts graves des accords commerciaux internationaux sur la sécurité et la souveraineté alimentaires ainsi que sur l'économie rurale en Amérique centrale. Nous avons proposé des solutions alternatives comme la dynamisation des marchés locaux et régionaux, des processus de réforme agraire intégrale ou la mise en place d'une agriculture paysanne écologique, avons documenté le processus agressif d'accaparement des terres en Afrique et en Amérique latine, et avons réclamé des investissements publics dans l'agriculture. Cela a permis de modifier le contenu du droit à l'alimentation et de sensibiliser les citoyen-ne-s et les gouvernements. Nous avons beaucoup accompli, mais il reste beaucoup plus à faire. C'est un effort continu. »

LE FOND DE L'AIR EST CHAUD

Les années 1990 ont découvert un enjeu jusqu'alors mal connu ou apprécié : le réchauffement climatique. D'abord observé par le prisme du « trou dans la couche d'ozone » – que des actions fortes ont permis de résorber –, il s'est imposé, dans la deuxième moitié de la décennie, comme un problème de première importance, profond et complexe, quoique parfois nié dans sa réalité ou dans son origine humaine. Désormais, le phénomène est confirmé, compris et expliqué dans ses causes et ses effets, et les solutions à mettre en œuvre pour le circonscrire sont connues. Surtout, le changement climatique est éprouvé de manière très concrète par une part grandissante de la population mondiale, particulièrement dans les pays pauvres ou émergents, l'hémisphère sud étant à ce jour plus exposé que l'hémisphère nord : accroissement des risques naturels, stress hydrique, désertification ou encore modification de la pluviométrie.

Les associations environnementales, en France et ailleurs, ont précocement tiré la sonnette d'alarme, mettant le projecteur sur les activités et comportements favorisant l'émission des fameux gaz à effet de serre (GES) responsables du réchauffement de l'atmosphère. Signé en décembre 1997 dans la foulée de la 3^{ème} conférence mondiale sur le climat, le protocole de Kyoto a officialisé cette prise de conscience. Ce traité, effectivement entré en vigueur en février 2005, visait à réduire d'au moins 5 % par rapport au niveau de 1990 les émissions de six GES (dioxyde de carbone, méthane, protoxyde d'azote et trois substituts des chlorofluorocarbones) entre 2008 et 2012. Le traité, qui à l'origine devait expirer fin 2012, a été prolongé jusqu'en 2020, et son successeur devrait être élaboré à l'occasion de la 21^{ème} conférence sur le climat qui se tiendra à Paris fin 2015. L'objectif est de prendre toutes les mesures appropriées pour contenir le réchauffement global de la planète à un maximum de + 2°C, seuil au-delà duquel les effets sont difficiles à anticiper, mais à coup sûr plus graves et incontrôlables.

Après être restées longtemps en retrait de cet enjeu, les ONG s'en sont saisies au cours des années 2000, constatant les conséquences du réchauffement planétaire dans les pays où elles interviennent. La plupart ont aujourd'hui conscience de la primauté de ce problème qui questionne le modèle de développement dominant dans toutes ses dimensions – économique, sociale, environnementale et démocratique.

Le changement climatique est perçu aujourd'hui comme une fenêtre d'opportunités sans précédent pour encourager des modèles de développement alternatifs, déjà à l'œuvre à un niveau micro dans de nombreux territoires. Réunies dans Coordination SUD au sein de la commission Climat et développement créée en 2007, les ONG françaises de solidarité internationale et d'environnement s'investissent collectivement sur quatre thématiques : le financement, l'adaptation au changement climatique, l'agriculture et les forêts. Si les questions opérationnelles sont déterminantes, ce groupe sait aussi qu'il est nécessaire de nourrir le débat sur les politiques climatiques dans le sens d'une transformation radicale des modes de développement.



© Yves Le Bars



© Bénédicte Hermelin

1997

ADOPTION
DU PROTOCOLE
DE KYOTO

Climat

LA CRÉATION DE LA COMMISSION CLIMAT ET DÉVELOPPEMENT

« Quel rôle pour les ONG de solidarité internationale dans la lutte contre le changement climatique ? Comment raccrocher les négociations internationales sur le climat aux réalités des populations du Sud, premières victimes du changement climatique, et ainsi mieux représenter leurs intérêts dans ces enceintes onusiennes ? Telles étaient les grandes questions qui ont conduit à la création de la commission Climat et développement en 2007, et qui continuent encore de l'animer. La présidence française de l'Union européenne au second semestre 2008 a en effet permis à Coordination SUD de mettre le pied à l'étrier du climat avec l'organisation d'un séminaire – premier événement phare – sur l'équité dans le système multilatéral climatique. »

Anne Chetaille

Chargée de programmes au Gret de 2003 à 2012, et première cheffe de file de la commission Climat et développement



ANTICIPER AUJOURD'HUI POUR MIEUX RÉPONDRE DEMAIN : INTÉGRER LES ENJEUX CLIMATIQUES DANS L'HUMANITAIRE

« Reconnu comme une menace majeure pour le développement, le changement climatique ne figure pas en bonne place sur l'agenda humanitaire. Pourtant, il augmente la fréquence des phénomènes climatiques extrêmes, contribuant à une multiplication des catastrophes naturelles auquel le monde humanitaire et les gouvernements peinent à faire face, laissant une partie des personnes plus vulnérables sans solutions. L'impact de ces catastrophes est d'autant plus critique dans les pays en situation de conflit. Il est cependant possible d'augmenter la résilience des populations et de limiter les besoins humanitaires en intégrant des actions de réduction des risques de catastrophes et d'adaptation au changement climatique dans les programmes d'urgence et de développement. En fonction de différents scénarios, on estime qu'1 dollar investi dans la réduction des risques des catastrophes permet d'éviter de 1,45 à 3,03 dollars de pertes devant ensuite être compensées par de l'aide d'urgence. Mieux vaut prévenir que reconstruire. »



Fanny Petitbon et Aurélie Ceinos

Chargée de plaidoyer et chargée de mission Changement climatique – Care France

OBJECTIF : PROFESSIONNALISATION



© France Volontaires

Dès les années 1960, des organismes s'engagent sur la voie du volontariat en mettant en avant les valeurs d'altruisme, de solidarité, de témoignage ici et là-bas. L'engagement volontaire à l'international se développe au cours de la décennie suivante avec la création de nouvelles associations de développement, puis humanitaires. En 1979, des structures très diverses décident de travailler collectivement et forment le Comité de liaison des ONG de volontariat (Clong Volontariat) afin d'échanger et de promouvoir le volontariat à l'international autour de valeurs communes tel que l'engagement humain, les partenariats ou encore le dialogue interculturel.

Le grand chantier du Clong à ses débuts sera de travailler avec les pouvoirs publics pour apporter un cadre juridique au volontariat non gouvernemental. Ainsi naît en 1986 le premier décret d'encadrement. L'État reconnaît une liste d'associations habilitées à l'envoi de volontaires internationaux sous certaines conditions, et crée la Commission du volontariat de solidarité internationale, organe paritaire entre ONG et pouvoirs publics. Il fixe aussi les droits et obligations des volontaires et des associations en matière d'indemnités, de couverture sociale et d'assurances. Enfin, il accorde une subvention à répartir entre associations agréées.

En 1994, le Clong contribue à la création de Coordination SUD, aux côtés du Crid et la Coordination d'Agen, pour répondre au besoin accru de synergie entre les OSI. Depuis vingt ans, des apports réciproques ont ainsi lieu entre le Clong et Coordination SUD, plusieurs associations participant aux deux instances pour faire avancer les dispositions relatives au volontariat. Celles-ci sont approfondies et complétées par un nouveau décret en 1995, et couronnées par l'adoption en février 2005 de la Loi relative au contrat de volontariat de solidarité internationale (VSI). Un important travail collectif avait été mené en amont par les structures agréées, avec l'appui du Clong, pour faire de cette loi un garant de la qualité des départs, de la sécurité et de l'accompagnement du volontaire. Enfin, la loi a levé la condition de nationalité permettant notamment le développement du volontariat Sud-Sud.

Le volontariat, c'est faire avancer une certaine forme de professionnalisation des OSI, tout en s'appuyant sur les préoccupations et les valeurs d'une coopération fondée avant tout sur des relations humaines et d'échanges entre sociétés. Le volontariat solidaire n'a de sens que s'il s'inscrit en faveur de l'inclusion des populations pauvres ou sinistrées, dans un objectif de développement durable. Cette forme de coopération établit des liens personnalisés entre groupes sociaux des pays d'envoi et des pays d'accueil, et donne une dimension humaine aux programmes, transformant les rapports d'interdépendance en relations de solidarité.

Le Clong apporte aujourd'hui de nouvelles perspectives à l'engagement volontaire, en amenant à prendre en considération des voies d'expatriation moins formalisées que le VSI ou le service civique, pour plus de sécurisation des expatriés. L'ouverture des dispositifs actuels à de nouveaux publics, la valorisation plus systématique des expériences de mobilité, ou encore la question de la réciprocité, sont d'autres chantiers sur lesquels s'engage le collectif. Conjointement, et avec le relais de Coordination SUD, le Clong souhaite intégrer cela à une éducation citoyenne dans sa dimension globale.

2005

ADOPTION
DE LA LOI SUR
LE VOLONTARIAT
DE SOLIDARITÉ
INTERNATIONALE

Volontariat

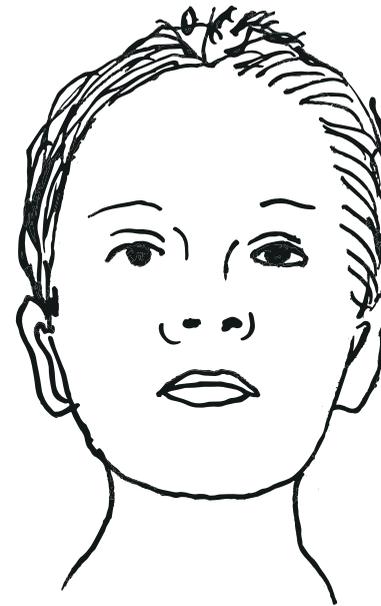
LE VSI : ACCOMPAGNER LES AUTRES ET APPRENDRE SUR SOI

« Après des études en développement local, je cherchais un poste correspondant à mes compétences, mes convictions et mon éthique, dans un pays du Sud. J'ai contacté le SCD qui m'a proposé un VSI au Mali, en région de Mopti.

Ce poste était porteur d'évolutions pour les bénéficiaires des projets car il comportait de l'accompagnement, de la formation, de l'appui à la mise en œuvre de projet, sans tomber dans l'assistanat. J'avais pour idée que j'étais de passage et qu'il était important de ne pas faire à leur place. Je voulais mettre en place des méthodes participatives, qui sont pour moi primordiales dans la réussite d'un projet. Je travaillais avec une équipe de salariés maliens, ce qui me permettait de m'intégrer et de mieux connaître le pays et la région.

C'est une expérience qui a été très intéressante à tout point de vue. Au plan professionnel, elle m'a permis d'acquérir une expérience solide et de maîtriser des méthodes de développement. Au plan personnel, ce fut un très grand enrichissement du fait des échanges variés, sur le plan humain mais aussi culturel, avec les populations locales. On apprend beaucoup, et plus particulièrement sur soi-même, en étant confronté à des contextes différents de ce que l'on connaît. J'ai gardé des contacts avec des personnes, anciens collègues et amis, côtoyées pendant ce VSI.

Mon expérience de VSI s'intègre totalement dans mon parcours, qu'il soit personnel ou professionnel. D'ailleurs, je travaille actuellement dans le développement et je compte bien continuer encore à l'avenir. Au-delà d'une activité professionnelle, c'est un engagement que l'on pourrait qualifier peut-être de « citoyen », basé sur des convictions et une éthique humaniste, tourné vers l'humain et son environnement, deux domaines qui me paraissent indissociables dans l'approche de développement. »



Nathalie Maiche

Une des premières volontaires à partir après l'adoption de la loi sur le VSI

QUELQUES DONNÉES SUR LES VSI

En 2013, 2 264 VSI sont partis à l'étranger : 599 dans le cadre d'un volontariat d'échanges et de compétences, 835 dans le cadre de programmes jeunesse, et 756 en service civique international.

59 % des bénéficiaires étaient des femmes, et 41 % des hommes. Si leur âge moyen tend à augmenter, 64 % d'entre eux/elles avaient moins de 30 ans. 86 % des VSI avaient au minimum un diplôme équivalent à la licence (bac +3), et 44 % occupaient des fonctions d'administrateur, de coordinateur ou de gestionnaire de projet.

Au plan géographique, les pays de destination étaient à 48 % en Afrique subsaharienne ou dans l'océan indien. L'Asie, l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient attirent toutefois un nombre grandissant de volontaires. Ces dernier-e-s, soit intervenaient auprès d'associations agréées, soit étaient mis-es à disposition d'associations, collectivités territoriales, structures de santé locales, etc., pour participer à des activités liées à l'éducation, la formation et la promotion de la francophonie, l'action sociale, l'appui à la jeunesse et à l'enfance, la santé et le développement durable.

DES RÉSULTATS, ENFIN !

On estime à 1,5 milliard le nombre de personnes privées d'accès aux services de santé élémentaires et de qualité. Or, la santé et les problématiques qui s'y rattachent constituent un enjeu majeur en matière de développement et de respect des droits humains : tant que cette question ne sera pas résolue, le progrès et la justice sociale resteront amputés.

Les membres de Coordination SUD en ont fait depuis longtemps une préoccupation majeure, qui se traduit par des actions de terrain, une expertise et des revendications fortes issues de leur expérience. Une vingtaine d'ONG spécialisées sur les enjeux de santé dans les pays en développement, rassemblées au sein de la commission Santé et développement, échangent sur leurs pratiques et construisent des positions collectives, l'accent étant mis sur le financement de la santé et sur la santé des femmes. Leur approche concrète des enjeux, associée à un patient travail de plaidoyer, a stimulé la volonté de la communauté internationale à relever le défi.

Le fait que trois des huit objectifs du millénaire pour le développement soient dédiés à la santé atteste de cette volonté, qui s'est également concrétisée par la création du Fonds mondial contre le sida, la tuberculose et le paludisme. Lancé en janvier 2002 pour accroître les financements disponibles dans la lutte contre ces trois pandémies meurtrières, le Fonds mondial est une fondation indépendante de l'ONU, qui agit cependant en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Elle fonctionne comme un instrument financier, chargé de récolter l'argent des États et des donateurs privés, puis de le redistribuer dans les pays bénéficiaires dans le cadre de programmes menés par les pouvoirs publics ou par des organisations locales. Les sommes engagées, de l'ordre de 4 milliards de dollars US par an, sont principalement utilisées pour l'achat de traitements médicamenteux, mais servent aussi à financer des actions de prévention, de solidarité avec les malades et les orphelins, de lutte contre la stigmatisation. En 2014, le Fonds mondial permet à plus de 18 millions de personnes dans plus de 140 pays de bénéficier de traitements contre le sida et la tuberculose, évitant de très nombreux décès.

Cet exemple illustre de façon particulièrement éclairante les résultats que l'on peut atteindre dès lors que les discours sont suivis d'actions. Dans ce cas, la mobilisation collective des acteurs de la société civile en France et dans le monde a servi d'aiguillon pour inciter la communauté internationale à se doter des moyens nécessaires à une lutte efficace. Rien n'étant définitivement acquis, il leur revient cependant de maintenir leur vigilance pour garantir un niveau élevé de mobilisation et l'utilisation à bon escient des fonds collectés.



© Catalina Le Bert pour Solthis



© Santé Sud

2002

CRÉATION DU FONDS
MONDIAL CONTRE
LE SIDA,
LA TUBERCULOSE
ET LE PALUDISME

Accès aux soins
et à la santé

LUTTE CONTRE LE SIDA : DES PROGRÈS À CONFIRMER

« Associations de personnes vivant avec le VIH, organisations médicales, confessionnelles ou de développement, les organisations françaises de solidarité internationale se sont mobilisées, notamment en Afrique, pour lutter contre le sida. Elles se sont unies pour l'accès aux médicaments génériques, ont élargi le combat contre le sida aux grandes pandémies, se sont battues pour la mise en place de financements innovants, comme la taxe sur les billets d'avion. En convainquant les responsables politiques et en s'appuyant sur le leadership des scientifiques français, la France a contribué à la création du Fonds mondial et d'Unitaid. Aujourd'hui, le sida recule partout dans le monde. Mais le chemin pour le contrôle de l'épidémie, qui passe notamment par le respect des droits humains fondamentaux, reste encore long. »

Eric Fleutelot

Directeur général adjoint International de Sidaction de 2008 à 2014



LA SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE, UN ÉTAT DE BIEN-ÊTRE GÉNÉRAL, PHYSIQUE, MENTAL ET SOCIAL

« La santé sexuelle et reproductive (SSR) implique le respect des droits sexuels et reproductifs de chacune et chacun. Elle est un des éléments d'émancipation pour les femmes mais aussi pour les hommes et, par conséquent, prioritaire pour toute société. Notre association, qui se veut dans le soin mais aussi dans le témoignage et dans le changement social, a fait de cette thématique une priorité depuis 2010. Aujourd'hui, près de la moitié des projets développés par Médecins du Monde à l'international incluent une composante SSR. Parallèlement à ces actions de terrain, nous menons depuis septembre 2013 une campagne de mobilisation internationale en faveur de la santé et du droit des femmes, centrée sur l'accès à la contraception et à l'avortement sûr et légal. Aborder cette thématique à la fois par la santé et par les droits me paraît essentiel pour partager des valeurs universelles tout en respectant la diversité culturelle de notre monde. »

Margarita Gonzalez

Infirmière libérale, Secrétaire générale de Médecins du Monde

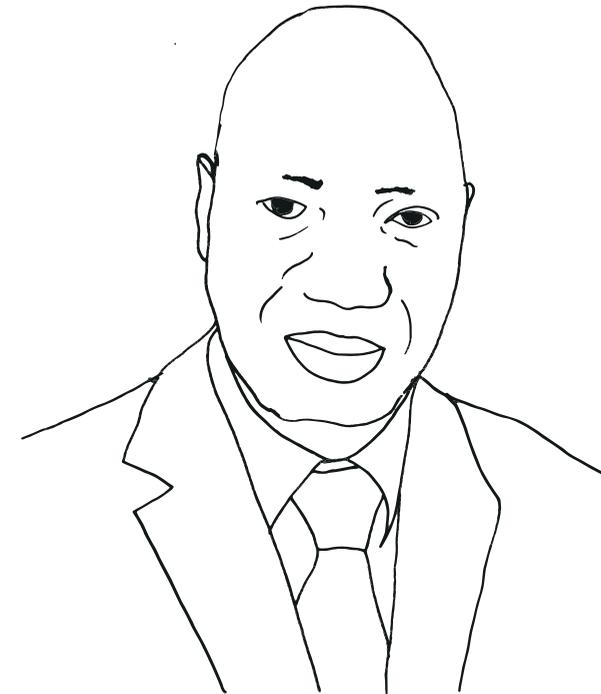


S'ADAPTER À UN CONTEXTE NOUVEAU

La problématique du développement ne cesse de se heurter, dans de nombreuses régions, à l'obstacle que constituent les conflits. S'ils ne sont pas plus nombreux aujourd'hui, ceux-ci tendent à changer de nature : guerres civiles, mouvements radicaux, actions terroristes... Ils bouleversent non seulement la géopolitique internationale, mais constituent une entrave directe aux droits des populations. Et, quand celles-ci sont atteintes dans leurs droits ou libertés fondamentaux, la notion de survie prend le pas sur l'idée de développement. De tels événements ébranlent alors un peu plus les pays les plus défavorisés, et déstabilisent parfois fortement les pays engagés de manière fragile dans la voie du développement. Les événements survenus au Mali en 2012 sont emblématiques de cette question. Depuis la transition démocratique intervenue au début des années 1990, le Mali faisait figure de pays stable, avec un président issu des urnes et une société civile structurée et active, soutenue par des ONG de plusieurs pays et par une diaspora très engagée, en France notamment. Quand, début 2012, des groupes islamistes armés s'emparent de plusieurs villes dans la partie Nord du pays, la communauté internationale est prise de cours. Le Nord-Mali fait face aux exécutions, aux mutilations, à l'enrôlement d'enfants, à la destruction d'édifices d'une grande importance culturelle et religieuse et à une application stricte de la charia, et le pays tout entier est ébranlé dans ses fondements démocratiques. En mars, un coup d'État justifié par l'incapacité du gouvernement à gérer la situation vient parachever l'effondrement du pouvoir. Pays en plein développement, le Mali sombre dans le chaos.

En lançant une intervention militaire de grande ampleur en janvier 2013, la France entend stopper la progression de ces mouvements violents et contribuer au rétablissement d'une situation stable. Mais cela ne va pas sans poser des interrogations plus profondes : comment le Mali en est-il arrivé là ? Comment penser le développement ? Comment envisager l'avenir après l'intervention militaire ? Devant ces questions de fond, Coordination SUD réunit 80 participants d'ONG le 25 janvier 2013 afin d'échanger sur les clivages internes qui s'étaient installés dans le pays, sur le recul réel de l'APD française ces dernières années, et sur la nécessité de relancer et d'appuyer la décentralisation et le dialogue multi-acteurs. À la suite de ces travaux, un groupe d'ONG, en alliance avec Cités Unies France, des collectivités locales françaises, la Fecong (fédération des collectifs du Mali) et l'Association des municipalités du Mali, a lancé une réflexion pour proposer une nouvelle approche au Mali. L'État français a, pour sa part, accru son aide au développement en faveur du Mali, tout en promouvant la transparence sur l'ensemble des projets mis en œuvre.

Cette expérience et l'actualité récente engagent à mener une réflexion plus approfondie sur le lien entre conflits et développement, de façon à s'adapter à des contextes changeants, de plus en plus difficiles à appréhender pour de nombreux acteurs de terrain.



Hamédy Diarra

Président du Haut conseil des Maliens de France (HCMF)

COORDINATION SUD ET LE MALI : UNE SOLIDARITÉ ACTIVE

« Le Haut conseil des Maliens de France, membre fondateur du Forim, est membre également de Coordination SUD, dont il tient à saluer le plaidoyer sur les différentes problématiques du monde contemporain, attestant de son engagement auprès de ceux qui souffrent à travers la planète. Coordination SUD a manifesté cet engagement aux côtés du peuple malien durant la crise que notre pays a traversée en 2012 et 2013. Elle s'est mobilisée et a mobilisé plusieurs acteurs de la société civile française, ce qui a contribué à l'action des décideurs politiques.

Cette jeune plate-forme a marqué son âge. Comme on le dit : « Aux âmes bien nées, la valeur n'attend point le nombre des années ».

Bon courage et bon vent ! »

2013

INTERVENTION
FRANÇAISE
AU MALI

Conflits et
développement



© AVSF

ONG ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, UNE SYNERGIE À AMÉLIORER

« La crise malienne de 2013 a été l'occasion pour Coordination SUD d'engager un dialogue avec différents partenaires (Cités Unies France, la Fecong et l'Association des Maires du Mali) sur les causes de la crise et le rôle des collectivités territoriales et ONG dans sa résolution. Mettant en exergue la légitimité, la pertinence, la compétence et les besoins des acteurs maliens (associations, mouvements, élus, services publics locaux...), cette concertation encourage les acteurs français à intervenir avant tout en appui aux initiatives et stratégies locales et à renforcer la mobilisation citoyenne et la maîtrise d'ouvrage communale autour des programmes de développement. Faire avancer la coopération décentralisée, c'est proposer aux acteurs locaux un partenariat plus ouvert et favoriser une mutualisation et une collaboration plus étroites entre ONG et collectivités françaises, pour une plus grande cohérence et une mobilisation renforcée au Sud. »



Laurent Chabert d'Hières

Président d'Eau Vive Internationale

LE DÉFI PERMANENT

En 1994, quand éclate le génocide rwandais et alors que l'ex-Yougoslavie se déchire, l'humanitaire moderne a déjà une histoire. Depuis le Biafra et l'Afghanistan notamment, une véritable « révolution humanitaire » s'est opérée, qui a vu naître le « sans-frontiérisme » et le devoir d'ingérence des french doctors : il s'agit d'aller porter secours aux populations en danger, avec ou sans autorisation, clandestinement si nécessaire, et d'entraîner le système humanitaire international dans cette voie.

Face à ces drames, les ONG humanitaires mobilisent leurs donateurs et les institutions. Avec Echo (service d'aide humanitaire et de protection civile de la Commission européenne), créé en 1992, l'Union européenne devient le premier bailleur humanitaire. L'humanitaire trace sa voie.

Dix ans plus tard, alors que vient d'être adopté le « Good humanitarian donorship » qui définit principes et pratiques pour les bailleurs, une catastrophe de grande envergure incite le monde humanitaire international à s'impliquer massivement : le tsunami du 26 décembre 2004, avec ses 230 000 morts et ses destructions gigantesques, appelle une action rapide et efficace pour répondre aux besoins et aux attentes des populations, tout en se coordonnant entre acteurs, ce qui n'est ni automatique ni simple. Les leçons tirées des difficultés rencontrées conduisent à la réforme humanitaire des Nations unies, avec les clusters pour la coordination et le Fonds central d'intervention d'urgence (Cerf). Fin 2007 est approuvé le « Consensus européen sur l'aide humanitaire », auquel les ONG ont largement contribué, notamment pour l'adoption des principes d'humanité, d'impartialité et d'indépendance.

Le 12 janvier 2010, une catastrophe naturelle vient une nouvelle fois bouleverser le paysage humanitaire : le tremblement de terre qui secoue Haïti cause 240 000 morts, 300 000 blessés, 1,2 millions de sans-abris, des destructions massives de l'habitat et des infrastructures, la paralysie des services publics et l'affaiblissement de l'État. La nécessité d'une aide rapide et massive se heurte à la multiplicité des besoins, des acteurs, des agendas et des difficultés de coordination. La présence de longue date de développeurs en Haïti et l'urgence humanitaire relancent la nécessité d'un processus allant de l'urgence à la reconstruction puis au développement, en incluant la prévention.

Ce besoin de coordination des acteurs internationaux fait écho à la nécessaire coordination des acteurs humanitaires en France. C'est le rôle dévolu à la commission Humanitaire de Coordination SUD, de la CHD, mais cela touche aussi aux relations avec le ministère des Affaires étrangères et du développement international. Le Rapport Boinet-Miribel de mars 2010, réalisé à la demande du mi-

nistre, génère une nouvelle dynamique marquée par l'élaboration d'une stratégie humanitaire de la France, la création d'un groupe de concertation humanitaire en lien avec le ministre, et la tenue régulière d'une Conférence nationale humanitaire. Ces mécanismes doivent maintenant contribuer concrètement à renforcer les capacités d'action de la communauté humanitaire française et son influence dans le concert international, avec le soutien du Centre de crise du Quai d'Orsay et de l'AFD.

Ebola, crise au Moyen-Orient, changement climatique, budget européen d'Echo ... les défis humanitaires sont nombreux et le Forum humanitaire mondial qui se tiendra à Istanbul en 2016 sera un rendez-vous majeur pour le monde humanitaire et nos ONG au service des populations en danger.



© Gret

2004

TSUNAMI

Humanitaire

DU GÉNOCIDE RWANDAIS AU PLAIDOYER HUMANITAIRE

« 1994, année du génocide au Rwanda, de l'exode de centaines de milliers de Hutus et de l'une des plus grandes réponses humanitaires en réponse à cette tragédie. Démission du politique et manque de professionnalisme des humanitaires seront les deux grandes conclusions de l'évaluation conjointe menée par les bailleurs de fonds dans la foulée. Ce fut aussi le point de départ de toute une série d'efforts pour professionnaliser le secteur et améliorer la qualité de l'aide. Parmi les différentes approches développées alors, le point de vue des ONG françaises prônant la contextualisation de l'aide plutôt que la standardisation, d'abord à contre-courant de la pensée dominante, a fini par être entendu et repris par le secteur. Mobilisation des ONG françaises, supports combinés du Groupe URD pour la réflexion et de Coordination SUD pour le plaidoyer... Autant d'ingrédients qui auront permis de faire émerger un positionnement collectif et des propositions constructives pour le secteur. »



Véronique de Geoffroy

Directrice des Opérations au Groupe URD

La bataille en faveur de l'aide consacrée aux pays en développement ne touche pas seulement la question du montant de cette aide : la qualité et l'efficacité des actions menées sont des questions également primordiales. Les ONG sont dans leur rôle quand elles interpellent les États à ce sujet, tant les dysfonctionnements (détournements, corruption...) ont pu entacher les interventions de ces derniers. Cela, toutefois, ne les exonère pas d'un regard critique sur leur propre action. Cet aspect des choses fait partie intégrante de la mission de Coordination SUD. Le collectif a pu vérifier de lui-même, dans le cadre d'une étude réalisée avec le F3E, les initiatives prises par de nombreuses organisations pour favoriser la qualité de leurs projets, méthodes ou démarches. Le collectif soutient cet élan par un travail de veille et d'accompagnement de ses membres. Un « référentiel transparence » élaboré en son sein visait ainsi à amener ces derniers à se questionner sur leurs pratiques de transparence et à entamer une démarche collective d'amélioration de ces pratiques.

Ce souci fait écho à la dynamique des Forums de haut niveau sur l'efficacité de l'aide lancée à Rome en 2002, et dont la quatrième édition, fin 2011, a réuni à Busan (Corée du Sud) 2000 représentants gouvernementaux, parlementaires, représentants d'organisations de la société civile (OSC) et du secteur privé.

Ce sommet d'importance se tenait après une décennie de remobilisation financière des États en faveur de l'aide publique au développement, qui s'était doublée d'une réflexion et d'engagements pour en améliorer l'efficacité du point de vue des bailleurs. Six ans plus tôt, en 2005, la Déclaration de Paris avait promu les notions de partenariat et de contractualisation pour favoriser l'évolution des modalités de coopération. Les OSC avaient alors constitué la plate-forme BetterAid pour suivre les engagements pris par les bailleurs et coordonner leur propre participation au processus d'efficacité de l'aide. Elles avaient ensuite lancé un processus autonome destiné à capitaliser, définir et promouvoir les principes et critères devant régir leurs actions et l'efficacité de leur contribution au développement.

Point de rencontre des démarches croisées des bailleurs traditionnels ou émergents et de la société civile organisée, le 4^{ème} Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide visait à évaluer les progrès, au niveau mondial, de l'impact et du rapport coût-performance de l'aide au développement. Pour la première fois, un représentant de la société civile était associé aux négociations durant le sommet, de manière à faire valoir la position commune des OSC élaborée lors du Forum de la société civile organisé en amont.

Principes d'Istanbul sur l'efficacité du développement des OSC (septembre 2010)

Les organisations de la société civile sont un élément vivant et essentiel de la vie démocratique des pays à travers le monde. [Elles]

1.

Respectent et encouragent les droits humains
et la justice sociale

2.

Représentent l'égalité et l'équité entre les sexes en
favorisant les droits des femmes et des jeunes filles

3.

Se concentrent sur l'autonomisation des peuples,
la propriété et la participation démocratiques

4.

Favorisent un environnement durable

5.

Pratiquent la transparence et la responsabilité

6.

Poursuivent des partenariats équitables et
solidaires

7.

Créent et partagent des connaissances et s'engagent
à l'apprentissage mutuel

8.

S'engagent à accomplir un changement durable
positif

2011

4^{ÈME} FORUM DE
HAUT NIVEAU SUR
L'EFFICACITÉ DE
L'AIDE, À BUSAN

**Efficacité de l'action
des ONG**

LE GROUPE QUALITÉ, TRANSPARENCE ET EFFICACITÉ

« Qu'elles soient petites ou grandes, nos organisations ont toutes, et de plus en plus, le souci de l'efficacité des actions qu'elles engagent. Dans l'échiquier des dispositifs existants, Coordination SUD leur offre la possibilité de confronter leurs pratiques. Ces échanges entre pairs, de différents secteurs d'activités, se révèlent très pertinents pour favoriser l'amélioration continue au sein de nos organisations. Le groupe Qualité, transparence et efficacité est au cœur de cette dynamique. Il favorise le partage d'expériences et la diffusion de pratiques dans le champ de la qualité ; il mobilise les OSC sur le thème de la transparence ; il suit, participe et relaye les débats sur l'efficacité de leur contribution au développement. »



Anne Panel

Administratrice de Coordination SUD depuis 2011 / Référente pour le groupe Qualité, transparence et efficacité

LE RÔLE DU F3E SUR LA QUESTION DE L'EFFICACITÉ DE L'ACTION

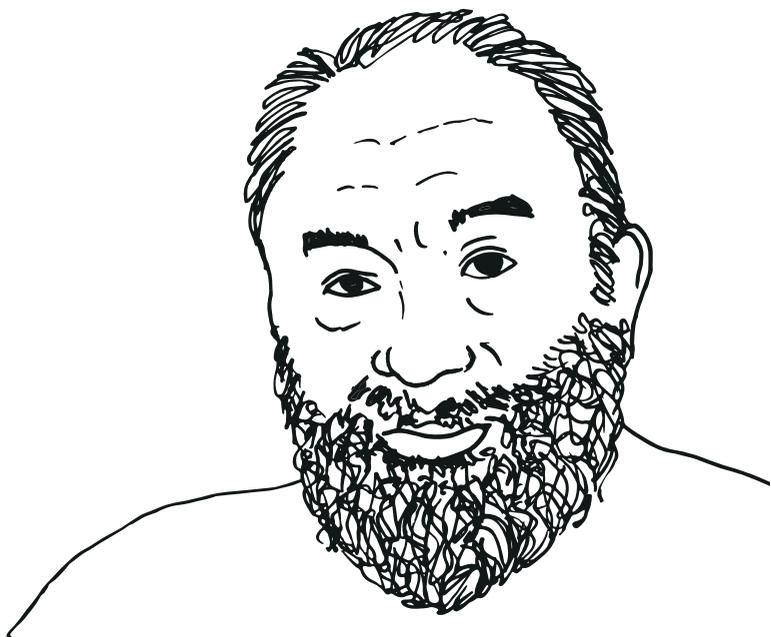
« Le F3E se positionne, depuis son origine, comme le réseau français dédié à l'efficacité de l'action, en matière de coopération et de solidarité internationale. Composé d'ONG et de collectivités territoriales, il rassemble les acteurs prêts à mettre en débat leurs pratiques pour améliorer l'impact et la qualité de leurs actions. Pour ce faire, il accompagne les démarches évaluatives de ses membres, anime des espaces d'échange et d'apprentissage, développe une fonction de centre de ressources orienté sur l'efficacité de l'action... »



Laurent Delcayrou

Directeur du F3E

LE PROCESSUS DES FORUMS SOCIAUX MONDIAUX : UN ESPACE MONDIAL DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



Gustave Massiah

Représentant du Crid au Conseil International du FSM

« La solidarité internationale s'est imposée au cours des dernières années en tant que valeur de référence, en tant que pratique et en tant que mouvement. Elle doit pourtant se renouveler pour répondre aux nouveaux défis et à l'évolution de la situation mondiale. Le processus des Forums sociaux mondiaux est aujourd'hui un espace mondial de référence des mouvements de solidarité internationale.

En tant que valeur, la solidarité internationale se définit d'abord à partir de la solidarité dans chaque société. Elle construit la solidarité entre les sociétés ; leur complémentarité dans l'espace du monde. En tant que pratique, la solidarité entre les sociétés construit un espace autonome et jaloux de son autonomie, qui se veut à la fois non gouvernemental et non régi par le profit. Cet espace est celui des mouvements qui donnent aux sociétés civiles leurs dynamiques et les inscrivent dans l'histoire longue, celle des mouvements historiques sociaux et citoyens.

Le mouvement altermondialiste prolonge et renouvelle les mouvements historiques des périodes précédentes : le mouvement des libertés civiles et politiques, le mouvement ouvrier, le mouvement des droits des femmes, le mouvement de la décolonisation, le mouvement écologiste, le mouvement des peuples premiers... Chacun d'eux est porteur, à travers ses spécificités et ses réseaux, d'une dimension de la solidarité internationale.

Le mouvement altermondialiste se construit dans la convergence des mouvements autour de quelques principes : la diversité et la légitimité de toutes les luttes contre l'oppression, l'orientation stratégique de l'accès aux droits pour tou-te-s et de l'égalité des droits, une nouvelle culture politique qui relie engagement individuel et collectif.

Le processus des forums sociaux mondiaux construit une nouvelle conception de la solidarité internationale qui imprègne chaque mouvement et donne un sens à cette convergence. Les discussions portent sur les mobilisations et les mesures immédiates et sur la construction des alternatives. Le débat est engagé pour la définition d'une pensée stratégique, celle de l'articulation entre la question de l'urgence et celle de la transformation structurelle.

Une nouvelle culture politique imprègne les initiatives et les mobilisations bien au-delà du processus, ouvrant vers une transition qui instaure de nouvelles articulations entre le social, le politique, l'écologie et la démocratie ; de l'échelle de chaque société à celle de la planète.

Le Forum social mondial organisé à Tunis en mars 2013 a regroupé 5 045 organisations et associations de 128 pays, dont 1 750 organisations tunisiennes. Les associations de solidarité internationale en France y ont largement participé, directement et à travers leurs collectifs, notamment le Crid. Les mouvements tunisiens, qui ont démontré leur capacité à empêcher l'éclatement de la société tunisienne, invitent à nouveau, du 24 au 28 mars 2015, les mouvements sociaux du monde à venir à Tunis tenir un nouveau Forum social mondial. Le partenariat de solidarité internationale se définit comme la possibilité d'instaurer entre des partenaires une égalité en droit qui surmonte les inégalités de fait. L'espace des forums sociaux mondiaux lui donne un prolongement dans l'égalité qui naît de l'engagement dans un projet commun, celui d'un autre monde possible. »



Henri Rouillé d'Orfeuil

Président de Coordination SUD de 2001 à 2008

LA CRÉATION DU FIP

« Les ONG interviennent et comptent de plus en plus dans les débats et les processus de négociations internationales. Au début des années 2000, Coordination SUD a voulu comprendre comment de si petits acteurs pouvaient avoir une si grande influence. Nous avons cherché des éléments de réponse, souvent avec l'appui de partenaires universitaires, en analysant nos pratiques ainsi que les négociations auxquelles nous participions. Nous avons étudié les différents parcours d'internationalisation des ONG : ONG internationales, fédérations internationales d'ONG spécialisées, forums sociaux mondiaux ou autres réseaux. Nous nous sommes aussi interrogés sur les nombreux questionnements adressés aux ONG, souvent par des acteurs du jeu international inquiets de leur poids grandissant : quelles connaissances et quelles compétences avez-vous ? Quelles relations entretenez-vous avec les acteurs locaux victimes des dysfonctionnements internationaux ? Quels sont vos engagements concrets dans la recherche de solutions aux problèmes dénoncés ? Etes-vous réellement indépendants de vos gouvernements, financeurs et donateurs ? Enfin – et c'est la question qui a le plus intrigué Coordination SUD –, quelle représentativité avez-vous, c'est-à-dire au nom de qui parlez-vous si haut et si fort ? Nous avons résumé l'ensemble de nos analyses et enquêtes dans un livre dont le titre indiquait notre ambition : «La diplomatie non gouvernementale : les ONG peuvent-elles changer le monde ? ».

Il nous a semblé que la voie géographique par les plates-formes nationales (PFN) d'ONG, leurs coordinations régionales ou continentales et un Forum international des PFN (FIP), permettrait d'apporter une bonne réponse à la question « qui peut parler au nom des ONG sur la scène internationale ? ». Nous avons dès lors commencé à construire ce forum, en commençant par une alliance avec l'Abong brésilienne, puis avec la création d'un G5 composé des PFN française, brésilienne, chilienne, sénégalaise et indienne et le renforcement des coordinations régionales. Après six années de collaborations, de campagnes communes, de participations concertées à des événements internationaux, nous avons convoqué l'assemblée constitutive du FIP à Paris en octobre 2008, à laquelle ont participé les représentants de près de 80 PFN venant d'autant de pays. Coordination SUD abrite le Secrétariat du FIP depuis son origine, les fonctions de communication étant assurées par les plates-formes brésilienne et chilienne depuis 2011.

En 2011, le FIP a tenu sa première assemblée générale au FSM de Dakar. Y ont été adoptée une charte du membre du FIP et lancé un processus formel de demande d'adhésion. Fin 2014, le FIP est composé de 57 plates-formes nationales, principalement de pays du Sud, et de sept coalitions régionales. Sa prochaine assemblée générale se tiendra à Tunis, à l'occasion du FSM 2015, et devrait décider de son autonomisation. »

2011

LE FIP TIEN
SA 1^{ÈRE} AG LORS
DU FORUM SOCIAL
MONDIAL DE DAKAR

**Construction
de la société civile
mondiale**

QUAND LES ONG SONNENT L'ALARME

A la fin des années 90, la situation mondiale est alarmante : un tiers de la population vit avec moins d'un dollar par jour, un enfant sur dix meurt avant d'atteindre l'âge de 5 ans, la planète compte 800 millions d'affamés, la moitié des habitants des villes du Sud vivent dans des bidonvilles, le sida fait des ravages, les ressources naturelles s'épuisent, l'aide au développement est en baisse. En 1997, le Secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, a proposé aux Etats de réunir en 2000 une Assemblée et un Sommet du millénaire pour passer en revue le rôle et l'action des Nations unies et décider d'évolutions pour le XXI^e siècle. Et en amont, d'organiser un rassemblement mondial des organisations de la société civile, le Forum du millénaire, dont la préparation a commencé dès 1998. La jeune Coordination SUD a joué son rôle, facilitant une prise de position commune des associations françaises, et participant au forum à New York, du 22 au 26 mai 2000. Là, elle a largement contribué à ce que la déclaration finale, transmise à l'Assemblée du millénaire, ne soit pas un soutien inconditionnel aux Nations unies. Cette déclaration réclamait, entre autres, des moyens pour l'élimination de la pauvreté, un code de conduite contraignant pour les entreprises, la création d'un corps de médiateurs pour la prévention des conflits, l'instauration d'une taxe sur les énergies fossiles pour financer la protection de l'environnement.

Lors du Sommet du millénaire, les Etats membres des Nations unies ont adopté huit objectifs du millénaire pour le développement, les OMD, pour permettre le développement des pays du Sud. Pour la première fois, la communauté internationale s'était mise d'accord sur des objectifs concrets et chiffrés, à atteindre au plus tard en 2015. Diviser par deux l'extrême pauvreté et la faim, assurer l'éducation primaire pour tous, promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, réduire la mortalité infantile, améliorer la santé maternelle, combattre le sida, le paludisme et les autres épidémies, assurer un environnement durable, et créer un partenariat mondial pour le développement. Autant d'engagements pour « *rendre le nouveau siècle meilleur que l'ancien* », espérait Kofi Annan.

Rapidement, il a été évident que s'il n'y avait pas plus de volonté politique des Etats, les OMD ne seraient pas atteints. A tiers parcourus, en 2005, les ONG ont lancé la campagne mondiale « Make Poverty History », déclinée en France en « 2005, plus d'excuses ! ». A l'instar du ruban rouge du sida, des rubans blancs ornaient poignets ou boutonnieres, en signe d'engagement personnel. Ils ont même recouvert les jardins du Trocadéro, le 1^{er} juillet 2005. A quelques mois de l'échéance de 2015, il est évident que les OMD ne seront pas atteints. Si certains progrès ont été réalisés, les inégalités se sont accrues et la crise économique et financière a aggravé la situation dans certains cas. Le nombre total de pauvres a reculé, parce que la Chine a connu une forte croissance économique dans la période. Mais dans le même temps, le nombre de pauvres a doublé en Afrique. Au lieu de se réduire, la faim dans le monde a crû, touchant un milliard de personnes en 2009. Les futurs ODD auront-ils plus de succès ?



2000

OBJECTIFS DU
MILLÉNAIRE POUR
LE DÉVELOPPEMENT

Assemblée générale
des Nations unies



Fabrice Ferrier

Responsable des programmes internationaux de Coordination SUD
de 2003 à 2009

« 2005, PLUS D'EXCUSES ! » : QUAND COORDINATION SUD DÉCOUVRE LA CAMPAGNE

« Un 0,7 % humain à même le sol devant Bercy, un réveil géant qui déambule autour des ambassades à une heure matinale pour réveiller les consciences, une limousine conduite par les dirigeants du G8 écrasant les petits paysans... mais que faisait Coordination SUD dans cette galère ? En charge d'animer le plaidoyer des 58 organisations membres de la campagne «2005, plus d'excuses !» à l'occasion de la revue à tiers parcours des Objectifs du millénaire pour le développement, l'organisation a pris une part active à la définition de positions autour d'un document qui fera date, prônant l'annulation de la dette, la mise en œuvre d'une taxe sur les transactions financières, la régulation des marchés agricoles et la lutte contre l'évasion fiscale et les paradis fiscaux. 2005 fut sans nul doute une année hors pair pour repenser nos modes d'intervention et nos positionnements – qui ont contribué à mettre ces questions à l'agenda international. Un format à renouveler en 2015 ? Affaire à suivre... »

© Coordination SUD

VERS DES OBJECTIFS UNIVERSELS ?

En juin 2012, dans la continuité du Sommet de Rio de 1992 dont elle marque le 20^{ème} anniversaire, se tient au Brésil la Conférence des Nations unies sur le développement durable, dite « Rio +20 », dont le principal résultat est le lancement d'un processus devant conduire à l'établissement d'objectifs de développement durable (ODD) à partir de 2015. Ces ODD doivent prendre la suite des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) adoptés par l'ONU en 2000, qui ne sont que partiellement atteints tandis que les inégalités n'ont cessé de croître dans et entre les pays.

Face à ces enjeux globaux, la société civile se mobilise et s'organise. Animée par le Crid depuis sa création en 2005, la coalition Action mondiale contre la pauvreté (AMCP) rassemble des acteurs français de la solidarité internationale et de la lutte contre l'exclusion. En lien avec la plateforme internationale GCAP (Global Call for Action against Poverty), qui regroupe plus de 115 plates-formes nationales, l'AMCP suit le respect des engagements pris par les dirigeants dans le cadre des OMD et, depuis 2013, mène avec le collectif Rio +20 la campagne « Post - 2015 - Transitions pour un monde juste » afin de peser sur l'agenda post - 2015. Coordination SUD est membre de cette campagne aux côtés d'une centaine d'autres organisations de solidarité internationale, de protection de l'environnement, de lutte contre la pauvreté, de développement durable, de défense des droits humains, mais aussi des collectivités locales et des syndicats. Chaque organisation contribue, sur ses champs d'expertise respectifs, à la construction de propositions pour améliorer les ODD.

De manière transversale, la campagne se mobilise particulièrement sur quatre sujets qui sont autant de défis à relever dans la mise en œuvre des futurs ODD : construire des indicateurs de manière démocratique et participative, élaborer des propositions pour le financement du développement durable, intégrer les migrations internationales dans l'agenda du développement durable, analyser le rôle et la responsabilité du secteur privé marchand.

En lien avec deux grandes campagnes internationales, « Beyond 2015 » et « Action/2015 », les organisations membres de la campagne française vont se mobiliser tout au long de l'année 2015, qui sera riche en échéances : Forum social mondial à Tunis en mars, troisième conférence internationale sur le financement du développement durable à Addis-Abeba en juillet, Assemblée générale des Nations unies à New York en septembre, conférence sur le climat à Paris en décembre. Du haut de ses 20 ans, Coordination SUD y prendra toute sa part !



2012

CONFÉRENCE DES
NATIONS UNIS SUR
LE DÉVELOPPEMENT
DURABLE, À RIO

Développement
durable



Jean-Marc Boivin

Vice-président de Coordination SUD depuis 2013

LA NÉCESSAIRE VIGILANCE DES ONG

« La catastrophe du Rana Plaza, qui a fait plus de 1 000 morts, est l'exemple criant de ce que l'on ne veut plus voir. Malheureusement, depuis le 24 avril 2013, le principe de la responsabilité sociale, environnementale et fiscale peine toujours à s'imposer dans le débat français. La politique de développement et l'APD sont des outils de solidarité indispensables face à la fracture sociale planétaire, elles ne doivent pas être des instruments de promotion des intérêts économiques de la France, trop souvent étroitement mercantiles et de court terme. La diplomatie française doit être celle de la promotion des droits humains et de la démocratie et non celle des seuls intérêts économiques ! Nous y serons attentifs dans le processus d'élaboration des ODD. »

© Olivier Toutain

COORDINATION SUD... DANS 20 ANS

Vingt ans de coordination solidaire pour le Sud et pour le monde ! Autant de souvenirs pour savoir d'où l'on vient, et cela pour mieux savoir où nous allons.

Certains pourraient dire comme à une certaine époque, l'idéal serait que nous n'ayons plus besoin d'exister dans vingt ans, et nous aurons réussi notre mission. La lutte contre la pauvreté et les inégalités aura trouvé son terme, la planète aura trouvé son point d'équilibre dans un bien-être collectif, au cœur d'un système régulé où la production sera ajustée à une demande raisonnée et où les richesses seront partagées de sorte que chacun jouisse de tout le nécessaire, mais sans excès.

Cela est juste. Pour autant, s'il faut souhaiter cet avènement quelque peu idyllique, et par voie de conséquence notre propre autodissolution, il n'en demeure pas moins qu'en attendant, il va nous falloir maintenir notre vigilance et nos deux yeux ouverts.

Les signaux qui clignotent présagent d'une nouvelle double décennie pleine de périls globaux qui nécessiteront davantage de solidarité et de mobilisation. Faut-il les rappeler encore ? Instabilités politiques et conflits infra-étatiques et/ou régionaux qui augmentent, menaces climatiques et environnementales qui s'accumulent, périls urbains annoncés dans une planète où les deux tiers de la population vivront en ville, creusement des inégalités et ségrégation sociale et géographique - le Courrier international rappelait, dans un récent numéro, le nombre inégalé dans l'histoire de murs de séparation construits dans le monde ! Mondialisation des échanges financiers, mais séparation entre les êtres humains !

L'agenda universel du développement durable qui se dessine est la manifestation lucide de la réalité du monde : interdépendant. Les enjeux et les périls nous sont communs. Le développement n'est pas un état mais un processus qui nous concerne tou-te-s, et tout le temps. Les inégalités en Europe n'ont cessé de se creuser depuis les années 1980, et la pauvreté s'étend en miroir de l'extrême richesse, ici comme ailleurs. Le développement étant un processus, il peut connaître des flux et des reflux et appelle à une vigilance permanente. La Grèce a perdu depuis 2008 plus du quart de son PIB, et sa production nationale est retombée à son niveau des années 1990. Que cela signifie-t-il ? Probablement qu'il faudra imaginer nos solidarités encore plus universelles, en faisant des liens entre sociétés civiles des quatre coins du monde de véritables filets de résistance et des points d'appui pour rebondir. Alors sans doute qu'à ce stade, et au soir du monde de l'avant-2015, faut-il ardemment souhaiter que Coordination SUD continue son œuvre, et à travers elle, celle de ses membres, et à travers eux, celle de tou-te-s les citoyen-ne-s mobilisé-e-s et qui refusent l'abandon à ces menaces. Il faut souhaiter une Coordination SUD encore plus forte, debout aux côtés de réseaux mondiaux d'acteurs solidaires résolus à faire tomber les murs et à continuer à faire progresser l'humanité.



Philippe Jahshan

Président de Coordination SUD à partir de 2015

Coordination SUD n'aurait pas pu grandir sans

Ses administrateurs :

Anita Ablavi Adjeoda Ivon, Eliane Aissi-Yehouessi, Serge Allou, Eric Barthélémy, Jean-Marc Bauchot, Nicolas Beroff, Roland Biache, Roger Blein, Alain Boinet, Jean-Marc Boivin, Xavier Boutin, Jean Jacques Boutrou, Denis Brante, Michel Brugière, Jean Butshie Mulumba, Marie Pierre Caley, Philippe Chabasse, Laurent Chabert d'Hières, Anne Chetaille, Sandrine Chopin, Carole Coupez, Nicole Dagnino, Jocelyne Delarue, Denise de Leiris, Yéra Dembélé, Kadiatou Djidja-Barry, Patrick Edel, Robert Fallay, Jean-Marie Fardeau, Sébastien Fourmy, Myriam Fritz Legendre, Aurélie Gal-Régnez, Céline Gapenne, Marc Genève, Marjolaine Gèze, Corinne Gillet, Arezki Harkouk, Anne Héry, Isabelle Hoyaux, Suzanne Humberstet, Philippe Jahshan, Emilie Johann, Alain Kenfack, Rachid Lahlou, Christian Larcher, Marc Laroche, Jacques Lecugy, Christian Lespinats, Carline Mainenti, Antoine Malafosse, Adeline Mazier, Brice Monnou, Michel Mornet, Benoit Mychak, Jacques Ould Aoudia, Anne Panel, Fanny Passicos, Christophe Paquette, Alain Pecqueur, Nathalie Péré Marzano, Didier Pillot, Bernard Pinaud, Jean Ponsignon, Gilbert Potier, Hubert Prévot, Pascale Quivy, Bruno Rebelle, Christian Reboul, Jean Robin, Henri Rouillé d'Orfeuil, Michel Roy, Claire Rozé, Pierre Salignon, Ibrahim Sorel Keita, Jean-Bernard Spinat, Bernard Thoreau, Françoise Vanni, Patrick Varin, Jean-Louis Vielajus, Jean-Paul Vigier, Sophie Zaccaria

Ses salariés :

Nadia Aissaoui, Mourad Allal, Karine Anquet, Guilhem Arnal, Hélène Asseline, Sandrine Auneau, Alain Bachelart, Sarah Bachelet, Xavier Bardou, Sophie Bascoulard, Julien Bayou, Aurélie Beaujolais, Gipsy Beley, Sonia Ben Mezine, Estelle Bergerard, Akofa Bernasconi, Marie Bessières, Sophie Bessis, Bénédicte Bimoko, Emmanuelle Biriotti, Julie Biro, Brigitte Bono, Anne Sophie Bougoin, Carole Camarzana, Gautier Centlivre, Pauline Chabbert, Julie Chasse, Olivia Chouquet, Renaud Colombier, Anne Contat, Serge Cordellier, Marco Cordero, Myriam Coulibaly, Jean-Paul Curtet, Mariana Da Silva Santos, Léa Das Neves Bicho, Thais de Lorgeril, Eve Derriennic, Christelle Dervault, Ronack Dessene Monabay, Marie Dorléans, Stéphanie Dubois de Prisque, Nathalie Dupont, Chantal Duray Soundron, Sarah Enees, Emmanuel Fagnou, Michel Faucon, Fabrice Ferrier, François Fiard, Sandrine Fraisse, Jean-Luc Galbrun, Anne Guilhaume Gentil, Corinne Gillet, Sandra Giraudeau, Emmanuel Gomila, Nathalie Grimoud, Tiphaine Havel, Mounir Henaoui, Nathalie Herlemont, Bénédicte Hermelin, Claire Hernandez, Katia Herrgott, Héroïse Heyer, Marion Junca, Pierre Kremer, Ninina Kuyu, Catherine Lagier, Bastien Laigle, Emilie Lapprand, Pierre Lecomte, Aude Lefebvre, Régis Mabilais, Estelle Martin, Florence Mc Bain, Karine Meaux, Eléonore Medrunal, Alexandra Mège, Martine Mikolajczyk, Makram Nouaili, Clémence Pajot, Karine Penrose-Théis, Camille Perray, Anne Perrin, Catherine Perroud-Kibler, Anne Pignet, Virginie Ploix de Rotrou, Louis-Marie Poitou, Emmanuelle Pons, Luca Portacolone, Pierre Quirion, Mylène Ramm, Vincent Rattiez, Marie Revel, Marion Roussel, Jennie Saint Sulpice, Elisabeth Santos, Nathalie Schnuriger, Florent Sebban, Tatiana Segla, Isabelle Sidibé, Anne Laure Simonian, Caroline Sordia, Alexandre Tiphagne, Flore Tixier, Magda Elena Toma, Mah Traoré, Marion Tresca, Céline Trublin, Céline Vatier, Daniel Verger, Chloé Viénot, Diane Vioujard, André Weiss, David Yung, Sofia Zehraoui, Cécile Zieglé

Et bien sûr ses membres :

4D, Action contre la faim, Acted, Acting for life, Ader, Agrisud international, Agter, Aide et Action, Aides, AJGF, Alima, AMD, AMM, AOI, Apdra pisciculture paysanne, Apprentis d'Auteuil, Asah, Asfodevh, ASI, Asmae, ATD - Quart Monde, Avocats pour la Santé dans le Monde, AVSF, Bioforce, Cagef, CAGF, Care France, Cari, CBF, CCFD - Terre solidaire, Cefode, Cefodia/CKN, Ceméa, CFSI, Chaîne de l'espoir, CHD, Chirurgie solidaire, CIDR, Ciedel, Clong - Volontariat, Cnajep, Consultants sans Frontières, Cosim Nord-Pas de Calais, Cosim Rhône-Alpes, CSSSE, Crid, DCC, Défap, Défi, Djantoli, Eau vive, Éclaireuses et éclaireurs de France, Éclaireuses et éclaireurs unionistes de France, Ecpat, EMI, Emmaüs international, Enda Europe, Enfants de l'Air, Enfants & développement, Électriciens sans frontières, Élevage sans frontières, Équilibres & Populations, Essor, Ethnik, Étudiants & développement, Fecodev, Fédération Artisans du monde, Fédération Léo Lagrange, Fert, FFMJC, FIA-ISM, Fidesco, Fondation Abbé Pierre, Fondation Good Planet, Forim, France libertés - Fondation Danielle Mitterrand, France volontaires, Frères des hommes, Geres, Gess - Récosol France Europe Afrique, Gevalor, GRDR, Gref, Gret, Groupe initiatives, Guilde européenne du raid, Habitat cité, Hamap, Handicap international, Haut Conseil des Maliens de France, HumaniTerra, HSF, ID, IECD, Ifaid Aquitaine, Initiatives et changement, Institut Belleville, Ircom, Inter Aide, Iram, Kinésithérapeute du Monde, L'Appel, La Voute Nubienne, Madera, Max Havelaar France, Medair France, Médecins du Monde, Opals, Ordre de Malte, Ouest Fraternité, Oxfam France, Pacof, Pafha, Partage, Peuples solidaires, Plateforme pour le commerce équitable, Plan France, Planète enfants, PU-AMI, PRSF, RADBFS, Rame, Réseau foi et justice Afrique - Europe, Ritimo, Samu social international, Santé Sud, SCD, Scouts et guides de France, Secours catholique - Caritas France, Secours populaire français, Sherpa, Sidaction, Secours Islamique France, Sipar, Solidarité, Solidarités international, Solidarité laïque, Solidarité sida, Solthis, SOS Enfants sans frontières, SOS Village d'enfants, Terre des hommes France, Touiza solidarité, Transparency International, UABF, UCJG, UCPA, UGVF, UNMFREO

Merci également à celles et ceux qui auraient été oublié-e-s.



Coordination SUD
Solidarité Urgence Développement